



NOTE MENSUELLE DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

AOÛT 2022



SOMMAIRE

SYNTHÈSE	4
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	7
I.1. PAYS AVANCÉS	8
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT	9
II. CONJONCTURE NATIONALE.....	13
II.1. SECTEUR RÉEL	15
II.1.a. Secteur primaire.....	15
II.1.b. Secteur secondaire.....	17
II.1.c. Secteur tertiaire	20
II.1.d. Prix	23
II.1.e. Emplois.....	25
II.2. FINANCES PUBLIQUES.....	25
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	28
II.3.a. Exportations.....	29
II.3.b. Importations.....	30
II.3.c. Répartition géographique des échanges	33
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER.....	34
II.4.a. Situation monétaire.....	34
II.4.b. Marché boursier.....	35
CONCLUSION.....	36

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars us	11
Graphique 2 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais	11
Graphique 3:Évolution du Taux de change Effectif Réel.....	14
Graphique 4 : Évolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle en volume.....	18
Graphique 5 : Évolution de la production et vente de produits pétroliers.....	19
Graphique 6 : Évolution de la consommation d'électricité	19
graphique 7 Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	21
Graphique 8 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination sur les sept premiers mois de l'année 2022	22
Graphique 9 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel	23
Graphique 10 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel...	23
Graphique 11 : Evolution des prix de quelques services en glissement annuel	24
Graphique 12 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin juin	28
Graphique 13 : Evolution des termes de l'échanges	29
Graphique 14 : Répartition géographique des exportations sur les sept premiers mois	33
Graphique 15 : Répartition géographique des importations sur les sept premiers mois	33
Graphique 16 : Evolution des composantes de la masse monétaire.....	34
Graphique 17 : Evolution des réserves de changes de l'UEMOA en mois d'importation	35
Graphique 18 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties.....	35
Graphique 19 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	35
Graphique 20 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels sur les sept premiers mois de 2022, en glissement annuel.....	36

TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution des taux d'inflation des principaux pays (en %).....	7
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)	8
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)	9
Tableau 4 : Taux de croissance du PIB des pays de la zone UEMOA (en %).....	10
Tableau 5 : Principales productions de l'agriculture d'exportation.....	16
Tableau 6 : Principales productions de l'agriculture vivrière	17
Tableau 7 : Structure des exportations en valeur sur les sept premiers mois.....	30
Tableau 8 : Structure des importations en valeur sur les sept premiers mois	31
Tableau 9: Principaux produits importés vulnérables classés par vulnérabilité décroissant selon le faible potentiel de diversification des sources d'approvisionnement.....	32

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AID	Association Internationale de Développement
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BIC	Bénéfice Industriel et Commercial
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM 10	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
DUS	Droit Unique de Sortie
FASI	Fonds de Soutien aux Acteurs du Secteur Informel
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FED	Réserve fédérale américaine
FMI	Fonds Monétaire International
FSGE	Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises
FSPME	Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises
FSS	Fonds de Solidarité et de Soutien d'urgence humanitaire
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
ITS	Impôt sur Traitement et Salaire
Kg	Kilogramme
M2	Masse Monétaire
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Programme National de Développement
PSESH	Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire
PS-Gouv	Programme Social du Gouvernement
SODEMI	Société pour le Développement Minier
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

Incertitude sur la croissance de l'économie mondiale

Au niveau mondial, le Fonds Monétaire International, dans sa mise à jour des Perspectives de l'Économie Mondiale de juillet 2022, table sur une progression du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial de 3,2% au cours de l'année 2022 contre une prévision antérieure de 4,4% après un rebond de 6,1% en 2021.

Cette dégradation des perspectives économiques mondiales est le fait principalement de la baisse du rythme de progression du PIB aux États-Unis, en Chine et en zone euro ainsi que de la contraction du PIB en Russie.

Au premier semestre 2022, sur le marché international, les prix des matières premières ont globalement connu des flambées, en raison des bouleversements sur l'offre provoqués par la crise en Ukraine. Ainsi, les prix des engrais (+116,3%), du pétrole brut (+64,7%), du blé (+64,2%), du coton (+61,7%), du café (+59,9%), de l'huile de palme raffinée (+49,2%), du maïs (+20,5%), du caoutchouc naturel (+6,9%), de l'or (+3,7%) et du cacao fèves (+1,5%) s'accroissent. En revanche, le prix du riz blanchi thaïlandais régresse de 15,1 % en lien avec une offre abondante.

Sur le marché des changes, au mois de juillet 2022, l'euro poursuit sa dépréciation, en évolution mensuelle, par rapport au dollar US (-1,8%), au yuan renminbi (-1,3%), à la livre sterling (-2,1%) et au yen (-3,6%).

Au niveau national, l'environnement économique est marqué par la persistance des effets de la pandémie à coronavirus, par les difficultés de ravitaillement en bétail du fait de l'insécurité dans les pays sahéliens et par l'insuffisance de l'offre locale de certains produits agricoles sur les marchés. A ces facteurs, s'est ajouté l'impact de la crise ukrainienne survenue le 24 février 2022. Toutefois, grâce (i) aux mesures diligentes mises en œuvre par le Gouvernement pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, (ii) à l'amélioration de la compétitivité-prix de l'économie ivoirienne et (iii) à la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, l'économie affiche une résilience.

L'indice du climat des affaires produit par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) affiche une hausse 1,1% en moyenne sur le premier semestre 2022, comparé à la même période de 2021. Cependant, il accuse un repli de 0,7% en variation mensuelle, du fait des incertitudes liées à la persistance de la crise ukrainienne.

Le Gouvernement qui reste également engagé dans l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables, a décaissé au premier semestre, 171,3 milliards de FCFA dans le cadre de l'exécution du deuxième Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv 2).

Les réalisations sectorielles comparées à celles de la même période de l'année 2021, sauf indication contraire, sont présentées ci-dessous :

Dans le **secteur primaire**, au premier semestre 2022, l'agriculture industrielle et d'exportation enregistre une évolution mitigée marquée par une progression des productions de café (+94,0%), de sucre (+20,7%) et de noix de cajou (+6,4%) tandis que celles de banane dessert (-12,7%), de cacao fèves (-4,9%) et de coton graine (-4,7%) accusent un retrait. Concernant l'agriculture vivrière, elle tire avantage du soutien du Gouvernement, à travers, notamment, des dons en machines et d'intrants agricoles afin de renforcer les capacités de production et de commercialisation.

Le **secteur secondaire** est marqué par un dynamisme de l'activité industrielle et du BTP au premier semestre 2022. *L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI)* en volume s'accroît de 11,5% en moyenne, stimulé par la progression de la production des « industries extractives » (+11,4%), des « industries manufacturières » (+11,2%), et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+7,7%) tandis que la production des « industries environnementales » (-0,7%) recule.

S'agissant du *BTP*, les activités s'accroissent. L'indicateur avancé augmente de 22,1% en moyenne sur le premier semestre 2022, après une hausse de 18,5% au premier trimestre. Le BTP bénéficie de l'exécution de nombreux chantiers d'infrastructures publiques dont la finalisation, pour certains, devrait intervenir

avant le début de la Coupe d'Afrique des Nations prévu pour janvier 2024.

Le **secteur tertiaire** est marqué par une bonne orientation de la quasi-totalité de ses composantes. Ainsi, l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce de détail progresse de 10,2% au premier semestre 2022. Au niveau du transport, le nombre total de passagers dans l'aérien (+37,2% à fin juillet 2022) et le trafic global de marchandises par voie maritime (+4,6% à fin mai 2022) demeurent bien orientés tandis que le trafic global de marchandises par voie ferroviaire recule (-9,1% au premier semestre 2022). Au niveau des télécommunications, sur les six (6) premiers mois de l'année 2022, le chiffre d'affaires (+5,2%), le nombre d'abonnement (+13,1%) ainsi que tous les services, à savoir les trafic voix (+9,0%), SMS (+9,1%), et internet (+46,6%) sont en hausse.

Le **secteur de l'emploi formel** est bien orienté, avec une création nette de 43 916 emplois au premier semestre 2022 contre 41 394 à la période correspondante de 2021, soit une augmentation de 6,1%.

Le rythme de croissance de l'**Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC)**, en glissement annuel, qui était sur une pente descendante depuis le mois de février de l'année en cours, est reparti en hausse pour atteindre 5,4% au mois de juin 2022, sa plus forte progression sur les cinq derniers mois. Cette accélération de l'indice global est attribuable aussi bien aux prix de la composante « produits comestibles » (+9,5% après +5,0% en mai 2022) qu'à ceux des « produits non comestibles » (+3,3% après +2,8% en mai et +2,4% au mois d'avril 2022). En moyenne sur le premier semestre de 2022, l'IHPC enregistre une augmentation de 4,6% en glissement annuel, imprimée conjointement par un fort renchérissement de 8,3% des prix des produits comestibles et par une hausse modérée de 2,8% des prix des produits non comestibles.

S'agissant de l'Indice de **Prix de Production dans l'Industrie (IPPI)**, il affiche un accroissement de 14,5% au mois de juin 2022, en rythme annuel, plus fort que la progression de 13,9% enregistrée au mois de mai 2022. Cette accélération de l'augmentation des prix de la production dans l'industrie provient des industries extractives (+17,1% contre +16,9% en mai 2022) et manufacturières (+14,7% contre +14,1% en mai 2022).

En moyenne sur le premier semestre de l'année 2022, les prix de production dans l'industrie s'accroissent de 14,6%, en relation avec la hausse des prix de certains biens intermédiaires.

Les **finances publiques** sont caractérisées, au premier semestre 2022, par une hausse à la fois des recouvrements des recettes totales et dons et des dépenses totales et prêts nets respectivement de 282,3 milliards et 328,0 milliards par rapport au premier semestre 2021. Le bon niveau de recouvrement des recettes totales et dons est attribuable aux recettes fiscales y compris les recettes affectées et parafiscalité (+163,7 milliards), aux recettes non fiscales (+27,2 milliards) et à une bonne mobilisation des dons (+91,3 milliards).

Quant aux dépenses totales et prêts nets, exécutés à hauteur de 3 753,5 milliards, leur accroissement provient de la hausse des dépenses de fonctionnement, d'investissement et des intérêts dus sur la dette publique.

Il en résulte un déficit budgétaire de 480,0 milliards plus important que celui de 434,3 milliards enregistré à fin juin 2021. La levée de fonds sur le marché monétaire et financier sous régional, d'un montant de 1 829,6 milliards (intégrant les bons de trésorerie), a permis de financer ce déficit et de régler les échéances du capital de la dette publique.

Les **échanges extérieurs hors biens exceptionnels**, sur les sept premiers mois de l'année 2022, enregistrent une augmentation en valeur des exportations et des importations respectivement de 25,1% et 37,8% en rythme annuel. Ces évolutions proviennent à la fois d'une progression des prix et des volumes.

L'excédent commercial hors biens exceptionnels ressort à 305,2 milliards à fin juillet 2022, en deçà de celui de 669,1 milliards enregistré à fin juillet 2021. Par ailleurs, les termes de l'échange se détériorent de 8,8% en raison d'une hausse des prix à l'exportation (+17,2%) plus faible que celle des prix à l'importation (+28,6%).

A fin juin 2022, la **masse monétaire au sens large (M2)** poursuit son expansion mais à un rythme moindre que celui à fin mai 2022. En effet, elle s'accroît de 8,0% (+1 142,8 milliards) après une progression de 8,5% (+1 209,8 milliards) à la fin du mois précédent de 2022, en rythme annuel. Cette évolution résulte des hausses conjointes des créances nettes sur

l'Administration Centrale (+34,5% ; +1 401,1 milliards) et des créances sur l'économie (+11,3% ; +918,1 milliards). A contrario, les actifs extérieurs nets affichent un repli de 20,0% (-918,9 milliards).

Au mois de juillet 2022, les indices BRVM composite (+1,1%) et BRVM 10 (+2,7%) de la **place boursière sous régionale (BRVM)** repartent en hausse, *en variation mensuelle*, après des baisses enregistrées les deux mois précédents. Toutefois, **en moyenne sur les sept premiers mois de l'année 2022**, les indices BRVM 10 et BRVM composite affichent des hausses respectives de 29,9% et de 42,3%.

En conclusion, l'économie ivoirienne enregistre sur la période écoulée de l'année 2022, un dynamisme dans les secteurs tertiaire et secondaire et une évolution mitigée du secteur primaire.

Au niveau des prix à la consommation, le rythme de progression en glissement annuel s'accélère aussi bien au niveau des produits comestibles que des produits non comestibles. Cependant, l'envolée des prix est limitée grâce aux mesures prises par le Gouvernement dans la cadre de la lutte contre la cherté de la vie.

Le commerce extérieur enregistre une détérioration des termes de l'échange et une réduction de l'excédent du solde commercial qui risque de détériorer davantage le déficit du compte courant. Mais la Côte d'Ivoire enregistre globalement des gains de compétitivité-prix vis-à-vis de ses partenaires commerciaux.

Les finances publiques, quant à elles, sont caractérisées par l'accentuation du déficit budgétaire, en relation avec le coût des mesures de lutte contre la vie chère. Par conséquent, les créances nettes bancaires sur l'Administration centrale sont en accroissement.

Quant au financement de l'économie, il augmente, témoignant de la confiance du secteur bancaire en l'économie ivoirienne.

Ainsi, en dépit des conséquences négatives, au niveau mondial, de la crise ukrainienne et de la persistance de la Covid-19, l'économie ivoirienne affiche une résilience qui dénote de la solidité de son cadre macroéconomique. Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire bénéficie d'une amélioration de sa notation par les Agences « Bloomfield » et « Moody's Investment ».

En perspective, l'activité économique devrait conserver sa bonne orientation au deuxième semestre 2022 sous l'effet de la poursuite de l'exécution du PND 2021-2025. Cependant, des risques baissiers existent, en rapport avec une persistance des tensions inflationnistes sur le plan mondial et un ralentissement de l'économie sous l'effet des politiques monétaires restrictives adoptées par la plupart des principales banques centrales.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au niveau mondial, l'activité est confrontée à la persistance de la pandémie à coronavirus 2019 (covid-19) et aux conséquences négatives de la guerre en Ukraine qui a démarré le 24 février 2022.

En effet, les mesures de lutte contre la covid-19 continuent d'induire un dérèglement des chaînes d'approvisionnement au niveau mondial et de freiner la reprise économique. Par ailleurs, dans certains pays d'Europe et d'Amérique du Nord, la reprise post-covid-19 fait face à des déficits de main d'œuvre, notamment, dans le transport routier, la restauration et la santé.

Concernant la crise en Ukraine, les sanctions prises contre la Russie perturbent les échanges extérieurs entre le binôme Russie-Ukraine et le reste du monde. Elles entraînent une flambée des prix des produits énergétiques ainsi que de certains produits alimentaires et biens intermédiaires.

Aussi, les ruptures d'approvisionnement sont exacerbées, l'inflation mondiale s'accélère et l'insécurité alimentaire s'intensifie.

Afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages, des mesures sont mises en œuvre dans les pays mais leurs coûts dégradent les soldes budgétaires. Par ailleurs, en vue de juguler les tensions inflationnistes, les principales Banques Centrales procèdent à un resserrement de leurs politiques monétaires. La Réserve Fédérale (Fed) a augmenté, en juin 2022, ses taux à court terme de 0,75 point de pourcentage après des hausses précédentes de 0,25 et 0,5 point de pourcentage. Quant à la Banque Centrale Européenne, elle a annoncé, en juin 2022, son intention de relever ses taux directeurs de 25 points de base en juillet puis en

septembre 2022.

En relation avec les incertitudes qui pèsent sur les perspectives de l'économie mondiale, les conditions de financement sur les marchés internationaux se sont durcies en 2022 et ce durcissement devrait s'accroître avec le resserrement des politiques monétaires en cours.

Dans ce contexte, selon les dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) publiées au mois de juillet 2022, l'inflation annuelle mondiale devrait atteindre 8,3% en 2022 contre un taux de 7,4% prévu en avril 2022, après s'être située à 4,7% en 2021. Elle se situerait à 6,6% dans les pays avancés et à 9,5% dans les pays émergents et en développement en 2022.

Tableau 1 : Évolution des taux d'inflation des principaux pays (en %)

PAYS/GROUPE DE PAYS	2020	2021	Prévision 2022
Monde	3,2	4,7	8,3
Pays avancés	0,7	3,1	6,6
États unis	1,2	4,7	7,7
Japon	-0,03	-0,3	1,0
Royaume-Uni	0,9	2,6	7,4
Zone euro	0,3	2,6	5,3
Allemagne	0,4	3,2	5,5
France	0,5	2,1	4,1
Pays émergents	5,2	5,9	9,5
Chine	2,4	0,9	2,1
Inde	6,2	5,5	6,1
Afrique subsaharienne	10,3	10,7	8,6
Afrique du Sud	3,3	4,5	5,7
Nigeria	13,2	17,0	16,1

Source : FMI (PEM octobre 2021 et avril 2022)

En outre, la prévision de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel mondial, en 2022, a été révisée à la baisse à +3,2% contre une prévision initiale de +4,4% en

janvier 2022 après un rebond de 6,1% en 2021. Le ralentissement provient principalement de la décélération des économies des États-Unis, de la Chine et de la zone euro.

I.1. PAYS AVANCÉS

Les économies des **pays avancés** enregistreraient, selon les dernières publications du FMI du mois de juillet 2022, une progression du PIB de 2,5% en 2022, moins forte que le taux de +3,9% prévu en janvier 2022, après un rebond de 5,2% en 2021.

Aux **États-Unis**, l'accroissement du PIB réel ralentirait à 2,3% en 2022, après un rebond de 5,7% en 2021, sous l'effet de la décélération des investissements privés dans les stocks, des investissements fixes résidentiels ainsi que des dépenses du Gouvernement fédéral et des Gouvernements locaux. En rythme trimestriel, le PIB a légèrement fléchi de 0,4% et 0,1% respectivement aux premier et deuxième trimestres 2022. Les perspectives pourraient être affectées par le resserrement monétaire prévu pour freiner la poussée inflationniste.

L'économie japonaise a entamé l'année 2022 avec une contraction du PIB de 0,1% au premier trimestre en rythme trimestriel, affectée spécifiquement par la recrudescence de la Covid-19. Au second trimestre, les indicateurs conjoncturels sont contrastés. L'activité du secteur privé a enregistré une reprise, traduite par l'évolution favorable de l'indice PMI composite et tirée par les services. Par contre, la progression de l'activité manufacturière a ralenti. Sur l'ensemble de l'année 2022, le Produit Intérieur Brut (PIB) augmenterait de 1,7% tout comme en 2021.

Sur le plan monétaire, la Banque du Japon (BoJ) maintient sa politique monétaire ultra-souple, grâce à une inflation globalement contenue (+2,5% en mai, comme en avril).

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)

Pays	Est. 2020 (Maj PEM juil. 2022)	Est. 2021 (Maj PEM juil. 2022)	Prév 2022 (Maj PEM janv. 2022)	Prév. 2022 (Maj PEM juil. 2022)
Mondiale	-3,1	6,1	4,4	3,2
Pays avancés	-4,5	5,2	3,9	2,5
<i>Etats Unis</i>	-3,4	5,7	3,9	2,3
<i>Japon</i>	-4,5	1,7	3,3	1,7
<i>Royaume-Uni</i>	-9,3	7,4	4,7	3,2
Zone Euro	-6,3	5,4	4,0	2,6
<i>France</i>	-7,9	6,8	3,5	2,3
<i>Allemagne</i>	-4,6	2,9	3,8	1,2
<i>Italie</i>	-9,0	6,6	3,8	3,0
<i>Espagne</i>	-10,8	9,1	5,8	4,0

Source : FMI (PEM janvier 2022 et juillet 2022)

Au **Royaume-Uni**, le PIB a progressé de 0,8% au premier trimestre 2022 en rythme trimestriel. Au second trimestre, les enquêtes de conjoncture indiquent une baisse de l'activité et de la confiance des entreprises liées à la morosité de l'activité dans le secteur manufacturier. Du côté des services, la dynamique est plus favorable, les entreprises ayant indiqué une augmentation de leurs activités au mois de juin. Sur l'ensemble de l'année 2022, selon les dernières prévisions du FMI, le rythme de progression du PIB réel devrait ralentir pour se situer à +3,2%, après un rebond de 7,4% en 2021.

Dans la **Zone euro**, la hausse du PIB en rythme trimestriel s'est renforcée au deuxième trimestre 2022 pour se situer à +0,7% contre +0,5% au premier trimestre. L'économie de la zone bénéficie d'un marché du travail bien orienté, du relèvement de la consommation des

ménages et de l'augmentation des investissements, portés en particulier par les dépenses liées aux plans de relance européens en Italie et en Espagne. La croissance du deuxième trimestre serait un peu plus élevée en Espagne (+0,6%), qu'en France (+0,2%), en Allemagne (+0,3%) et en Italie (+0,3%).

Sur l'année 2022, l'activité économique de la zone euro devrait croître de 2,6%, à un rythme moindre que la progression de 4,0% prévue antérieurement et celle de 5,4% réalisée en 2021.

I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **économies émergentes et pays en développement**, l'accroissement du PIB devrait ralentir à 3,6% en 2022, après +6,8% en 2021, selon les prévisions du FMI. Les révisions à la baisse de la croissance en 2022 découlent principalement du ralentissement des économies chinoise et indienne ainsi que de la contraction du PIB de la Russie.

En **Chine**, le PIB a fléchi de 2,6% au deuxième trimestre, en rythme trimestriel, après une augmentation de 1,4% le trimestre précédent. Cette contraction est en rapport avec les restrictions sanitaires qui ont lourdement pénalisé l'activité et la crise dans l'immobilier. Des entreprises, des usines et des commerces ont été contraints de cesser leurs activités et les chaînes d'approvisionnement ont été mises sous tension. Sur l'ensemble de l'année, la croissance devrait s'afficher à +3,3%, nettement en deçà de la hausse de 8,1% réalisée en 2021.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)

Pays	Est. 2020 (Maj PEM juillet 2022)	Est. 2021 (Maj PEM juillet 2022)	Prév 2022 (Maj janvier 2022)	Prév. 2022 (Maj PEM juillet 2022)
Pays émergents	-2,0	6,8	4,8	3,6
<i>Chine</i>	2,2	8,1	4,8	3,3
<i>Russie</i>	-2,7	-4,7	2,8	-6,0
<i>Brésil</i>	-3,9	4,6	0,3	1,7
<i>Inde</i>	-6,6	8,7	9,0	7,4
Afrique subsaharienne	-1,6	4,6	3,7	3,8
<i>Nigéria</i>	-1,8	3,6	2,7	3,4
<i>Afrique du sud</i>	-6,3	4,9	1,9	2,3

Source : FMI (PEM octobre 2021, janvier 2022 et avril 2022)

Au **Brésil**, l'activité économique bénéficie de la vigueur des dépenses publiques et du maintien à la hausse de la consommation des ménages, en dépit de la faiblesse de l'investissement et du commerce extérieur. Le PIB a augmenté de 1,0% au premier trimestre 2022, en rythme trimestriel, et l'évolution des indicateurs conjoncturels signale une amélioration de l'activité au deuxième trimestre. La dynamique de croissance de l'activité est plus soutenue par les services que par le secteur manufacturier. Sur l'ensemble de l'année 2022, l'économie brésilienne devrait croître à un rythme modéré de 1,7%, plus fortement que la progression de 0,3% prévue initialement, après un rebond de 4,6% en 2021.

En **Inde**, le PIB a progressé de 0,8% au premier trimestre 2022, en variation trimestrielle. Au second trimestre, l'activité montre des signes d'un renforcement, notamment de la production industrielle dont le rythme d'augmentation reste toutefois en deçà de celui des services. Au total, selon les dernières projections du FMI, l'activité économique resterait robuste sur l'année 2022 en Inde. Le PIB devrait croître

de 7,4% après +8,7% en 2021 stimulé par la consommation et l'investissement privé.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance de l'activité économique se situerait à +3,8 % légèrement au-dessus de la projection initiale de +3,7%. L'activité de la zone bénéficierait de performances meilleures que prévues au Nigéria et en Afrique du Sud.

Le Nigéria tire avantage du renchérissement du cours du pétrole brut et d'une reprise plus vigoureuse que prévue de l'industrie manufacturière et de l'agriculture.

Quant à l'économie Sud-africaine, elle continue de bénéficier de l'assouplissement des mesures restrictives de lutte contre la Covid-19.

✓ Pays de la zone UEMOA

Dans la **zone UEMOA**, en dépit de l'accentuation de l'insécurité dans les pays sahéliens, du resserrement des conditions de financement à l'échelle internationale et de la crise ukrainienne, la croissance économique devrait rester robuste à +5,9% en 2022, après un accroissement de 6,1% en 2021.

A l'instar des autres régions du monde, les pays de la zone UEMOA sont confrontés aux tensions inflationnistes. A fin mai 2022, le taux d'inflation s'est affiché à 5,2% en moyenne annuelle, au-dessus du maximum de 3% de la norme communautaire.

Les risques entourant les prévisions de l'inflation demeurent globalement haussiers, en raison de la persistance de la guerre en Ukraine, de la possible accentuation de l'insécurité sous régionale et de la sécheresse due au réchauffement climatique, notamment, au Mali et au Niger.

Tableau 4 : Taux de croissance du PIB des pays de la zone UEMOA (en %)

Pays	Croissance du PIB en 2019 (réalisé)	Croissance du PIB en 2020 (réalisé)	Croissance du PIB en 2021 (est)	Croissance du PIB en 2022 (prévision)
Bénin	6,9	3,8	7,2	5,7
Burkina Faso	5,7	1,9	6,9	6,7
Côte d'Ivoire	6,2	2,0	7,4	6,9
Guinée Bissau	4,5	1,5	6,4	4,6
Mali	4,8	-1,2	3,1	2,0
Niger	5,9	3,6	1,3	7,0
Sénégal	4,4	1,5	6,1	5,1
Togo	5,5	1,8	5,5	5,9
UEMOA	5,7	1,8	6,1	5,9*

Sources : DGE/DPPSE, RSM juin 2022 ; CPM BCEAO juin 2022

I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

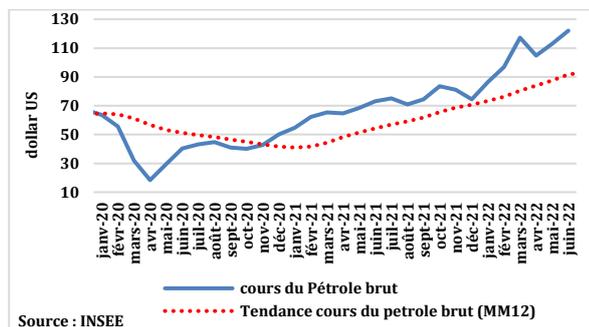
Évolution contrastée des cours des matières premières

En évolution mensuelle, les prix des principaux produits échangés par la Côte d'Ivoire connaissent une évolution contrastée **au mois de juin 2022**. En effet, les cours du café, du caoutchouc naturel, du pétrole brut connaissent une hausse. En revanche, ceux du blé, du maïs, du coton, du cacao, du riz thaïlandais et du sucre reculent.

Le cours du **pétrole brut**, très volatile, poursuit son ascension (+7,9%) pour ressortir en moyenne à 122 dollars US le baril en juin 2022, son plus haut niveau atteint depuis le début de la guerre en Ukraine. Il est porté par le relâchement des restrictions sanitaires en Chine et les contraintes de productions avérées notamment en Libye et en Equateur ou

spéculatives aux Emirats arabes unis et en Arabie saoudite.

Graphique 1 : Évolution du cours du baril de pétrole brut



Le cours du **cacao fèves** enregistre une nouvelle baisse de 1,8% en juin 2022 pour se situer en moyenne à 2 322,9 dollars américain la tonne, après une baisse de 3,6% le mois précédent. En effet, l'appréciation du dollar américain par rapport aux autres devises renchérit le coût d'acquisition pour les opérateurs non américains, limitant ainsi une demande déjà perturbée par le conflit en Ukraine.

Le cours du **blé** enregistre sa première baisse depuis le début de la crise en Ukraine. Il fléchit de 10,8% pour s'afficher à 1 087,7 cents US/boisseau en juin 2022. Cette décroissance découle de la perspective, d'une part, d'un accord entre la Russie et l'Ukraine pour la reprise des exportations de céréales ukrainiennes et, d'autre part, de l'augmentation des surfaces moissonnées.

Le prix de **l'huile de palme** se contracte de 16,5% pour s'établir à 1 309,5 dollars la tonne, après un recul au mois de mai 2022. Ces régressions sont imputables à la faible demande mondiale.

Le cours du **caoutchouc** rebondit légèrement de 1,4% après un recul de 2,8% au mois de mai 2022. Il bénéficie de la reprise de la demande chinoise en lien avec l'assouplissement continu des mesures restrictives de lutte contre la Covid-19.

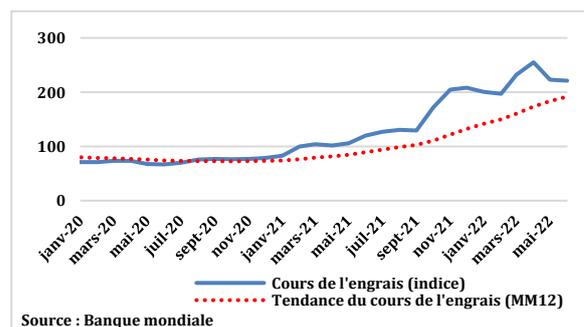
Le prix de **l'or** fléchit de 0,9% pour se situer

à 1 834,9 dollars l'once en moyenne au mois de juin 2022.

Le cours du **coton** recule de 5,9% au mois de juin 2022, sa première baisse depuis mars 2022, pour descendre à 154,2 cents la livre. Il est impacté par une baisse de la demande dans la plupart des grands pays consommateurs.

Le prix des **engrais** régresse de 0,9% par rapport au mois précédent pour s'établir à 221,2 dollars US la tonne au mois de juin 2022. Cette baisse s'explique par la reprise des activités des usines européennes de production d'engrais ainsi que par une demande en retrait. Les prix restent, cependant, très élevés par rapport à leur niveau de juin 2021 (+84,7%).

Graphique 2 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais



Le cours du **Riz thaïlandais** recule de 4,3% au cours du mois de juin 2022, en évolution mensuelle, après les bonds respectifs de 2,1% (431 dollars US la tonne) et 7,7% (464 dollars US la tonne) aux mois d'avril et de mai 2022. Ce fléchissement est en lien avec une demande atone.

Au premier semestre 2022, sur le marché international, les prix moyens des produits de base renchérisent. Ils ont subi des bouleversements sur l'offre, provoqués par la crise en Ukraine. Ainsi, les prix des engrais (+116,3%), du gazole (+99,1%), du supercarburant (+68,0%), du blé (+64,2%), du pétrole brut (+64,7%), du coton (+61,7%), de l'huile de palme raffinée

(+49,2%), du café (+59,9%), du maïs (+20,5%), du caoutchouc naturel (+6,9%), du sucre (+14,4%), du cacao fèves (+1,5%) et de l'or (+3,7%) s'accroissent. En revanche, le prix du riz blanchi thaïlandais se contracte de 15,1 % en lien avec une offre abondante.

Dépréciation de l'euro par rapport au dollar américain

Sur le **marché des changes**, l'euro est en dépréciation continue par rapport au dollar américain (-1,8%), **au mois de juillet 2022**, en évolution mensuelle. La monnaie de la zone euro est affectée notamment par les incertitudes liées à la crise en Ukraine. En outre, l'euro se déprécie par rapport au

yuan renminbi (-1,3%), au dollar canadien (-2,4%), à la livre sterling (-2,1%), au yen (-3,6%) et au rand sud-africain (-0,9%). Par contre, l'euro se renforce face au rouble russe (+10,4%).

De même, **en moyenne sur le premier semestre 2022** et comparé à la même période de 2021, l'euro affiche une dépréciation par rapport au dollar US (-10,1%), au yuan renminbi (-9,5%), au dollar canadien (-8,2%), au rand sud-africain (-3,3%), à la livre sterling (-2,9%) et au rouble (-10,6%). Cependant, il se renforce par rapport au yen japonais (+3,6%).

II. CONJONCTURE NATIONALE

Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires

Au niveau national, comme en 2021, l'environnement économique est marqué par la persistance des effets de la pandémie à coronavirus, des difficultés de ravitaillement en bétail du fait de l'insécurité dans les pays sahéliens ainsi que de l'insuffisance de l'offre locale de certains produits vivriers (banane plantains, igname, manioc,...). A ces facteurs, s'est ajouté l'impact de la crise ukrainienne qui s'est déclenchée le 24 février 2022. Dans ce contexte, les tensions inflationnistes enregistrées l'année précédente persistent.

Toutefois, grâce aux mesures mises en œuvre par le Gouvernement, l'impact de la crise ukrainienne a été amoindri.

En effet, face au risque de forte progression des prix à la consommation, le Gouvernement a adopté, le 9 mars 2022, un ensemble de mesures pour préserver le pouvoir d'achat des ménages. Il s'agit :

- du plafonnement, à la production et à la distribution, pour une durée de trois mois, des prix du riz, du sucre, de la tomate concentrée, du lait, des pâtes alimentaires, de l'huile raffinée et de la viande de bœuf ;
- de la subvention partielle du prix du gasoil pour une durée de trois mois ;
- de l'élargissement de la liste des produits de grande consommation et services dont les prix sont réglementés ;
- de l'interdiction temporaire, sauf autorisation du Ministre chargé du commerce, de l'exportation de produits vivriers de grande consommation pour une durée de trois mois ;

- de l'allocation d'appuis financiers aux acteurs du vivrier, la construction de trois marchés de gros et de douze marchés de relais dans certaines villes et de la construction de cinquante marchés ruraux afin de faciliter l'approvisionnement des marchés.

Les mesures adoptées pour une durée de trois mois ont été reconduites au mois de juin 2022 et renforcées par des mesures complémentaires qui portent sur :

- l'exonération des droits de douane sur les importations de blé sur une période de trois mois, à compter du 13 avril 2022, et l'octroi d'une subvention aux meuniers pour limiter l'impact de la hausse des prix du blé sur la farine boulangère et par ricochet sur les baguettes de pain ;
- l'homologation des marges et des prix des biens et services dès le 1^{er} juin 2022 ;
- le plafonnement des prix du ciment, à partir du 13 juin 2022, pour une période de trois mois.

Par conséquent, l'économie ivoirienne continue de bénéficier d'un cadre macroéconomique solide, de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2021-2025 (PND 2021-2025) et de l'exécution des financements résiduels des fonds de soutien du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH).

Au premier semestre 2022, les financements accordés dans le cadre de la mise en œuvre du PSESH s'élèvent à 10,65 milliards. De façon spécifique :

- le Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE) a octroyé 1,779 milliards au profit de sept entreprises ;
- le Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (FSPME) a soutenu 30 PME à hauteur de 877,35 millions ;
- le Fonds de Soutien aux Acteurs du Secteur Informel (FASI) a accordé 429,25 millions sous forme de subventions à 1 717 acteurs du secteur informel ; et
- le Fonds de Solidarité et de Soutien d'urgence humanitaire (FSS) a octroyé 7,566 milliards sous forme de transfert monétaires au profit de 100 875 ménages vulnérables.

Par ailleurs, la pandémie à coronavirus reste contenue en Côte d'Ivoire et le plan de riposte sanitaire a bénéficié d'un deuxième financement additionnel pour un montant de 46,9 milliards, dans le cadre d'un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (AID). Cet appui contribuerait au renforcement du système national de santé face à la persistance de la pandémie de Covid-19.

Sur la période du 1^{er} mars 2021 au 31 juillet 2022, la Côte d'Ivoire a administré 17 361 851 doses de vaccins. Aussi, depuis le mois de mars 2022, la vaccination a été élargie aux personnes âgées d'au moins 12 ans.

Au total, 14 359 cas d'infections ont été enregistrés sur les sept premiers mois de l'année 2022 contre 27 645 à la période correspondante de l'année précédente.

La solidité du cadre macroéconomique et les mesures prises par le Gouvernement pour combattre la pandémie Covid-19 et amoindrir les effets de la guerre en Ukraine ont été prises en compte par les agences de

notation. Ainsi, l'agence Bloomfield Investment Corporation, dans son rapport publié au mois de juin 2022, fait passer la Côte d'Ivoire de « pays à risque modéré » à « pays à risque faible » pour l'investissement avec une perspective stable, en lui attribuant la note de 6,2 contre 5,7 obtenu un an plus tôt. En ce qui concerne l'agence Moody's Investment, elle a maintenu la note de la Côte d'Ivoire à Ba3, mais l'a fait passer de la perspective à positive contre stable précédemment, en raison de la résilience de l'économie ivoirienne, de l'amélioration de la diversification et de la compétitivité de l'économie et des perspectives de croissance solide.

En effet, en rythme trimestriel, l'économie ivoirienne a enregistré un repli du Taux de Change Effectif Réel (TCER) aux premier et deuxième trimestres 2022 traduisant un gain de compétitivité-prix. Au second trimestre 2022, le TCER affiche une baisse de 3,75% après celle de 2,33% enregistrée au premier trimestre. Cette embellie résulte d'un repli à la fois du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) de 2,35% et du rapport de prix entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires de 1,43%. De même, l'économie ivoirienne enregistre un gain compétitivité-prix au premier semestre 2022 avec un TCER qui recule de 5,77% comparé à la période correspondante de 2021, sous l'effet des baisses du TCEN de 3,06% et du rapport des prix de 2,79%.

Graphique 3:Évolution du Taux de change Effectif Réel



En ce qui concerne l'indice du climat des affaires produit par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), il affiche une hausse 1,1% en moyenne sur le premier semestre 2022, comparé à la même période de 2021. Cependant, il accuse un repli de 0,7% en variation mensuelle, du fait des incertitudes liées à la persistance de la crise ukrainienne.

Dans ce contexte, le guichet unique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire a enregistré, au premier semestre 2022, 11 975 sociétés créées. La valeur des investissements agréés a également atteint 371, 5 milliards sur la période allant du 1^{er} janvier au 3 août 2022.

Le Gouvernement reste également engagé dans l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables. Ainsi, dans le cadre de l'exécution du deuxième Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv 2), 171,3 milliards de FCFA ont été décaissés au premier semestre 2022, au profit de :

- l'intégration à la Fonction Publique des 10 300 enseignants recrutés dans le cadre du PS Gouv 1 et de la construction de 24 collèges de proximité ;
- l'accroissement de l'accès à l'électricité ;
- l'amélioration de l'accès à la poche de sang avec le plafonnement du prix à 3 000 FCFA la poche de sang ;
- la distribution de kits d'accouchement et de césarienne ; et
- l'entretien des routes et pistes rurales.

Le taux d'exécution ressort à 39,3% au terme du 1^{er} semestre 2022.

En outre, la Côte d'Ivoire a ratifié un accord de prêt de 118,269 milliards ainsi qu'un accord de don de 3,146 milliards avec

l'association AID pour le financement du programme de renforcement du système de filets sociaux. Ce programme vise spécifiquement à garantir une plus grande inclusion sociale des populations pauvres et vulnérables à travers notamment (i) l'opérationnalisation du Registre Social Unique des ménages pauvres et vulnérables, (ii) l'amélioration des services des centres sociaux, et (iii) l'extension et la pérennisation du Programme des transferts monétaires productifs.

II.1. SECTEUR RÉEL

Les secteurs secondaire et tertiaire évoluent favorablement tandis que le secteur primaire enregistre une évolution mitigée de l'agriculture d'exportation.

II.1.a. Secteur primaire

Au premier semestre 2022, le secteur primaire est marqué par l'évolution mitigée de l'agriculture industrielle et d'exportation tandis que les perspectives de l'agriculture vivrière restent bien orientées.

❑ *Evolution mitigée de l'agriculture industrielle et d'exportation*

L'agriculture industrielle et d'exportation est caractérisée par une progression des productions de noix de cajou (+6,4%), de café (+94,0%) et de sucre (+20,7%) tandis que celles de cacao fèves (-4,9%), de coton graine (-4,7%) et de banane dessert (-12,7%) accusent un retrait.

Le rebond de la production de **café**, intervient après des années de déclin. Elle bénéficie de l'entrée en production de la nouvelle variété "arabusta", issue d'une combinaison des variétés "arabica" et "robusta".

Sur le premier semestre 2022, le prix moyen d'achat bord champ ressort à 700 FCFA/Kg,

en accroissement de 27,3%, en rythme annuel. Dans ce contexte, le revenu brut cumulé perçu par les producteurs a plus que doublé pour atteindre 62,915 milliards contre 25,480 milliards au premier semestre 2021.

L'évolution favorable de la production **sucrière** s'explique par la maîtrise de la maladie de la mosaïque de la canne intervenue en début de campagne et par la poursuite de la mise en œuvre des contrats-plans visant à booster les investissements en faveur de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises productrices. Pour la campagne 2021/2022 qui s'est achevée au mois de mai 2022, la production s'est située à 201 530 tonnes, en augmentation de 3,6% par rapport à la campagne précédente.

La production de **noix de cajou**, quant à elle, augmente de 6,4%, au premier semestre 2022, tirant profit de l'amélioration du rendement en lien avec de bonnes pratiques agricoles. La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de noix de cajou brute. Les autorités du pays restent engagées à améliorer le taux de transformation locale à l'horizon 2025, à travers notamment la mise en œuvre de mesures réglementaires et opérationnelles incitatives. Spécifiquement, il s'agit de (i) la signature de Conventions Etat/Unités de Transformation permettant à ces dernières de bénéficier d'avantages douaniers, fiscaux et parafiscaux, et (ii) la mise en place de zones agro-industrielles dédiées au développement de la transformation locale de la noix de cajou. Par ailleurs, la mise en service de l'usine de transformation de noix de cajou de Toumodi d'une capacité de 60 000 tonnes/an devrait contribuer à booster le taux de transformation.

Tableau 5 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	6 mois 2021	6 mois 2022	Variation (%)
Cacao	1 046 016,6	994 512,7	-4,9
Café	46 327,5	89 878,3	94,0
Anacarde	925 572,0	984 414,0	6,4
Banane dessert	260 014,4	226 875,0	-12,7%
Coton graine	421 382,8	401 551,0	-4,7
Sucre	101 296,5	122 242,0	20,7

Sources : MEF/DGE, OPA, MEMINADER

A l'inverse, la production de **cacao fèves** se contracte de 4,9%, en raison des fortes précipitations qui ont perturbé la récolte, le séchage ainsi que le stockage des fèves de cacao, pendant la saison des pluies qui a démarré au mois de mai 2022. En effet, cette situation a freiné les récoltes et occasionné des pertes de production.

En ce qui concerne le prix moyen d'achat bord champ, il s'est situé à 825 FCFA/Kg au premier semestre 2022 contre 875 FCFA/Kg sur la période correspondante de 2021, soit une baisse de 5,7%.

En lien avec le fléchissement du prix moyen et du volume de production, le revenu brut cumulé des producteurs recule de 12,2% pour se situer à 820,473 milliards.

Par ailleurs, le Gouvernement a décidé de proroger d'un an, à compter du 31 mars 2022, l'application du Droit Unique de Sortie (DUS) différencié par type de produits semi-finis issus de la transformation du cacao. Cette décision vise à maintenir l'amélioration de la transformation locale du cacao fèves observée depuis le début de la mise en œuvre du DUS différencié au cours de la campagne 2016-2017.

En ce qui concerne le **coton graine**, le repli de la production de 4,7%, au premier

semestre 2022, est en lien avec des conditions climatiques défavorables caractérisées par des poches de sécheresse et un prolongement de la saison de pluie. Ainsi, pour la campagne 2021-2022, démarrée au mois de décembre 2021 et achevée au mois de mai 2022, la production ressort à 539 623 tonnes, en baisse de 3,5% comparativement à la campagne précédente. Aussi, afin de limiter l'impact de la forte hausse des prix des intrants sur la filière et améliorer les revenus des producteurs, le Gouvernement a décidé, pour la campagne 2022-2023 :

- d'accorder une subvention de 29 milliards qui permet de supporter le coût additionnel des intrants et donc de maintenir leur prix au niveau de la campagne précédente ;
- de relever le prix d'achat bord champ minimum à 310 FCFA/Kg contre 300 FCFA/Kg la campagne précédente.

La production de **banane dessert** affiche une baisse de 12,7% sur le premier semestre 2022. La filière fait face principalement à un repli des prix sur le marché européen.

□ *Dynamisme attendu de l'agriculture vivrière*

L'agriculture vivrière progresserait en 2022, portée par l'accroissement des productions de la quasi-totalité de ses composantes à savoir les tubercules et plantains, les céréales ainsi que les cultures autres que le fonio. Au premier semestre 2022, le Gouvernement a apporté un appui au secteur à travers, notamment, des dons en machines et d'intrants agricoles afin de renforcer les capacités de production et de commercialisation. Aussi, la Côte d'Ivoire a ratifié un accord de prêt d'un montant de 5,772 milliards de FCFA avec la Banque

Islamique de Développement pour le financement de la phase 3 du projet d'aménagement Hydro-Agricole des régions du Haut Sassandra et du Fromager. La mise en œuvre de ce projet qui vise globalement à créer de meilleures conditions de production, de transformation et de commercialisation du riz, des produits maraichers et des produits de la pêche devrait contribuer à atteindre les objectifs de croissance dans le vivrier.

Tableau 6 : Principales productions de l'agriculture vivrière

(En tonnes)	Réal. 2021	Prév. 2022*	Variation (%)
Tubercules et Banane plantain			
Banane plantain	2 030 593	2 109 288	3,9%
Manioc	2 030 593	2 109 288	3,9%
Igname	6 302 334	6 804 130	8,0%
Taro	7 589 804	7 786 121	2,6%
Patate douce	87 738	90 363	3,0%
Céréales			
Mais	1 139 557	1 199 340	5,2%
Mil	67 441	70 124	4,0%
Riz, Paddy*	1 380 844	1 617 767*	-2,5%
Fonio	20 795	18 912	-9,1%
Sorgho	70 155	73 345	4,5%
Autres			
Aubergine	107 512	110 070	2,4%
Gombo	186 112	191 762	3,0%
Tomate	46 628	48 059	3,1%
Arachide	233 890	243 390	4,1%

Source : MEF/DGE ; MEMINADER

*Données révisées par le MEMINADER au mois d'août 2022

II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire affiche un dynamisme au premier semestre 2022, aussi bien de l'activité industrielle que de celle du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

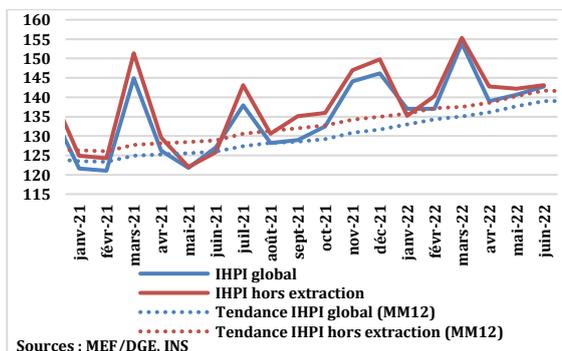
□ *Dynamisme de l'activité industrielle*

Le rythme de progression, en glissement annuel, de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) reste soutenu au mois de juin 2022. Il ressort à

12,4% après 15,5% au mois de mai et 10,1% au mois d'avril 2022. L'activité industrielle est portée au mois de juin par la vitalité des « industries manufacturières » (+13,5%) et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+16,3%). A l'inverse, l'activité augmente modérément dans les « industries extractives » (+0,7%) et se contracte de 0,5% au niveau des « industries environnementales ».

En moyenne sur le premier semestre 2022, l'IHPI s'accroît de 11,5% comparé à la même période de 2021. Cette embellie est attribuable aux « industries extractives », aux « industries manufacturières » et aux « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau ». Par contre, la production des « industries environnementales » recule de 0,7%.

Graphique 4 : Évolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle en volume



Les évolutions des différentes branches au premier semestre de l'année 2022 se présentent comme suit.

✓ **Orientation positive des industries extractives**

L'activité des « industries extractives », augmente de 11,4% sous l'effet conjugué de la bonne tenue des activités dans les divisions « extraction d'hydrocarbures » (+11,8%), « extraction de minerais métalliques » (+9,9%) et « autres activités extractives » (+51,7%) ainsi que du repli

des « activités de soutien aux industries extractives » (-13,4%).

Dans la division « extraction d'hydrocarbures », la production de pétrole brut s'accroît de 12,1%, bénéficiant des retombés des investissements et des opérations de maintenance réalisés durant l'année 2021. Quant à l'extraction de gaz naturel, elle progresse de 11,1% portée par la vigueur de la demande pour la production d'électricité de source thermique.

Au niveau de la division « extraction de minerais métalliques », les productions d'or et de nickel croissent respectivement de 12,0% et de 11,1%, alors que la production de manganèse baisse de 30,6%. L'extraction aurifère bénéficie de la hausse de la production des mines d'Agbaou et de Yaouré. La production de nickel, quant à elle, tire avantage de l'amélioration des conditions de transport et d'exportation du minerai, grâce notamment à l'utilisation du port de San Pedro en plus du port d'Abidjan. Quant à la production de manganèse, elle pâtit de l'arrêt de la production d'une des mines depuis septembre 2021 en raison de difficultés d'exportation liées au déficit d'espaces de stockage au quai minéralier du port d'Abidjan.

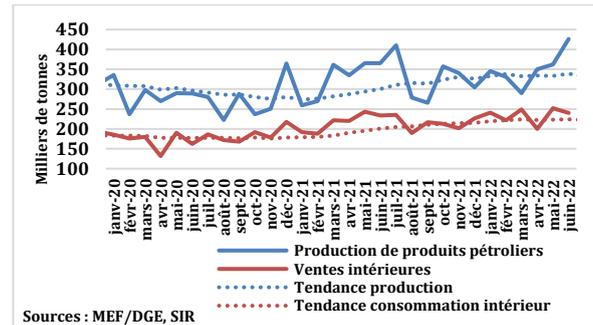
Dans la division « autres activités extractives », la production de diamant baisse de 62,4%. La production de diamant est devenue très erratique depuis la fin du premier trimestre 2021, avec plusieurs mois sans production suivi de productions ponctuelles importantes. Cette situation s'explique par l'épuisement progressif des sites exploitables par les méthodes artisanales utilisées actuellement. Afin de redynamiser la production, la SODEMI met en œuvre un programme d'identification de nouveaux sites d'exploitation.

✓ Hausse soutenue de la production manufacturière

La production des « industries manufacturières » progresse de 11,2% au premier semestre 2022, comparée à la même période de l'année précédente. Cette évolution est attribuable à l'accroissement de la production dans les divisions « fabrication de produits alimentaires » (+16,6%), « fabrication de produits à base de tabac » (+23,6%), « fabrication d'articles d'habillement » (+100,7%), « activités de fabrication de textiles » (+17,1%), « imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+11,8%), « raffinage pétrolier, cokéfaction » (+10,9%), « fabrication de produits chimiques » (+19,7%), « fabrication de matériaux minéraux » (+8,4%), « métallurgie » (+59,0%), « fabrication d'ouvrages en métaux » (+33,6%), « fabrication d'équipements électriques » (+0,6%), « fabrication de produits pharmaceutiques » (+37,6%), « fabrication de meubles et matelas » (+50,3%) et « autres industries manufacturières » (+36,0%). Par contre, les productions des divisions « travail du cuir, fabrication d'articles de voyage et chaussures » (-30,6%), « travail de caoutchouc et du plastique » (-7,5%), « construction de véhicules automobiles » (-31,9%) et « fabrication de boissons » (-31,7%) refluent. La division « fabrication de boissons » subit les répercussions du changement de distributeurs de certaines marques de soda.

Dans la division « raffinage pétrolier et cokéfaction », la quantité produite de produits pétroliers s'accroît de 7,5%, stimulée par la vigueur de la consommation intérieure (+8,1%) et des exportations (+4,5%).

Graphique 5 : Évolution de la production et la vente de produits pétroliers

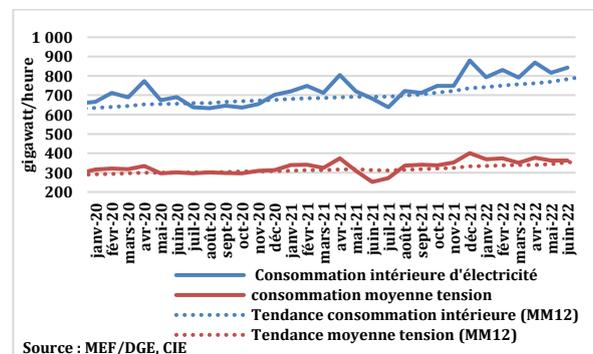


✓ Accroissement de la production d'électricité

Dans les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau », au cours des six premiers mois de 2022, la production en volume progresse de 7,7% en lien avec la hausse de celle des divisions « production et distribution d'électricité et de gaz » (+8,4%) et « captage, traitement et distribution d'eau » (+3,3%).

Au niveau de la division « production et distribution d'électricité et de gaz », la production nette d'électricité augmente de 8,3%, portée par la robustesse de la production de source thermique (+10,6% après +9,7% à fin mai 2022) et le redressement de la production de source hydraulique (+0,6% après -3,7% à fin mai 2022).

Graphique 6 : Évolution de la consommation d'électricité



La production de source hydraulique bénéficie de conditions climatiques redevenues favorables en 2022 après avoir souffert des effets d'une sécheresse un an

plus tôt. S'agissant de la production de source thermique, elle profite de la mise en service, depuis avril 2022, de la centrale flottante « KARPOWERSHIP » d'une capacité de 200 mégawatts. Au niveau de la demande, la consommation nationale s'accroît (+12,5%) tandis que les exportations reculent (-9,6%).

❑ **Consolidation de la progression attendue dans le BTP**

L'activité dans le BTP se renforce. L'indicateur avancé progresse de 22,1% en moyenne sur le premier semestre 2022, après une hausse de 18,5% au premier trimestre, comparé aux périodes correspondantes de l'année précédente. Cette évolution favorable provient de l'augmentation des consommations de « ciment » (+7,1%), de « bitume » (+32,7%), de « béton » (+45,4%), de « gravier » (+55,5%) et de « sable » (+27,9%). L'impact de ces accroissements a été amoindri par la baisse des consommations de « tôles et bacs » (-30,7%) et de « câbles et fils électriques » (-16,7%)

Le secteur du BTP bénéficie de l'accélération de l'exécution de nombreux chantiers d'infrastructures publiques dont le dénouement devrait intervenir avant le début de la Coupe d'Afrique des Nations prévue au mois de janvier 2024. Il s'agit notamment de : (i) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (ii) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (iii) la construction du cinquième pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, (iv) l'aménagement de la baie de Cocody, (v) le prolongement de l'autoroute du nord entre Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké, (vi) la construction des échangeurs de l'Indénié, du carrefour Solibra, de N'Dotrè et de la

Gesco (vii) la construction et la réhabilitation des stades et des infrastructures devant accueillir la Coupe d'Afrique des Nations 2023, (viii) la réhabilitation des Tours C, D et E de la cité administrative, (ix) la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro et (x) la réalisation de l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4).

II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire poursuit son dynamisme, en lien avec la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes.

❑ **Poursuite du dynamisme du commerce de détail**

L'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce détail affiche une croissance soutenue en glissement annuel, depuis le début de l'année. **Au mois de juin 2022**, il s'établit à 8,4% après 9,5% le mois précédent. Cette bonne tenue résulte des effets conjugués de la hausse des ventes de « produits pétroliers », de « produits d'équipement du logement », de « produits pharmaceutiques et cosmétiques », de « produits de l'alimentation », et de « produits divers », et du recul des ventes de « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » et « d'articles d'équipement de la personne ».

En moyenne, sur le premier semestre 2022, et comparativement à la même période de 2021, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail augmente de 10,2%, porté par la hausse des ventes dans l'ensemble des branches à l'exception de celles de « produits pharmaceutiques et cosmétiques » qui replient de 10,7%.

Les ventes de produits pétroliers restent dynamiques, en dépit du relèvement de 10,5% du prix à la pompe du carburant

« super » et de 1,7% de celui du gasoil. En effet, elles augmentent de 16,2% au premier semestre 2022, en lien avec l'augmentation des quantités vendues des carburants « super » (+10,7%) et « gasoil » (+7,1%)

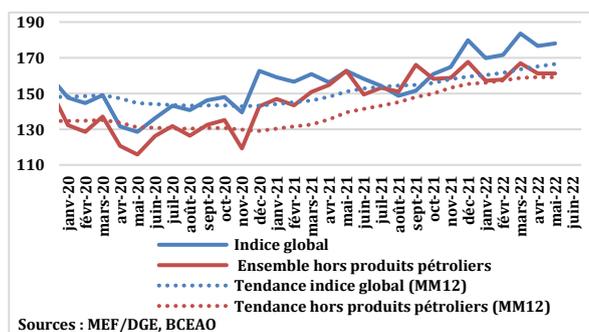
Dans la branche « produits d'équipement du logement », l'ICA s'accroît de 5,4%, porté par les ventes de « matériaux de construction, quincaillerie, peinture, verres et articles de verre » (+5,0%).

L'ICA des « produits de l'alimentation » affiche une hausse de 10,8%.

Dans la branche « produits divers », l'ICA poursuit sa forte croissance observée au premier trimestre 2022. Il enregistre une croissance de 16,0% attribuable à la bonne tenue des ventes dans l'ensemble des rayons.

Les ventes de « véhicules automobiles neufs, motos et pièces détachées » progressent de 4,0% portées essentiellement par les achats de « véhicules automobiles neufs » (+4,4%).

graphique 7 Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



□ Bonne évolution dans le transport

Les activités de transport enregistrent une évolution globalement favorable, à l'exception du ferroviaire.

✓ Poursuite du relèvement du transport aérien

La bonne dynamique du transport aérien observée au premier semestre 2022 se poursuit à l'entame du second semestre. En effet, **au mois de juillet 2022**, le rythme de progression, en glissement annuel, du nombre de passagers à l'aéroport d'Abidjan reste vigoureux à 21,4%.

Sur les sept premiers mois de l'année 2022, le nombre de passagers s'élève à 1 123 700, en hausse de 37,2% comparativement à la période correspondante de l'année précédente. Cette hausse provient à la fois des passagers commerciaux (+37,9%) et des passagers en transit (+29,2%). De même, le fret aérien augmente de 27,5%. L'accroissement du nombre de passagers commerciaux est attribuable à l'ensemble des destinations. Ainsi, les trafics vers la CEDEAO (+25,6%), l'Europe (+53,0%), le reste de l'Afrique (+33,5%) et le reste du monde (+76,6%) demeurent bien orientés.

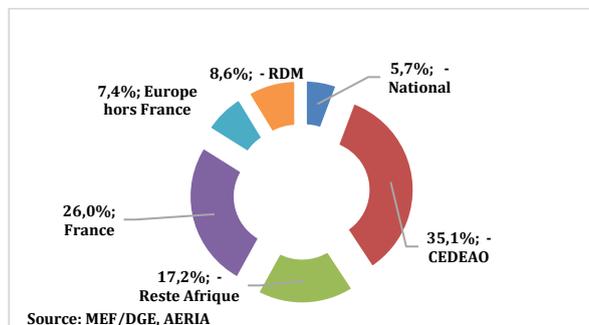
Malgré cette bonne performance, le nombre total de passagers demeure en deçà de son niveau d'avant Covid-19. En effet, comparativement à la même période de 2019, le nombre total de passagers est en baisse de 11,8%.

S'agissant de la structure du trafic, elle reste dominée par le trafic avec la CEDEAO (35,1% soit 361 524 passagers), l'Europe (33,4% soit 343 942 passagers) et le reste de l'Afrique (17,2% ; 176 907 passagers).

Le trafic aérien devrait évoluer favorablement les mois à venir grâce à

l'ouverture de nouvelles lignes par Air Côte d'Ivoire à destination de Johannesburg, intervenue le 29 juin 2022, et de la Guinée-Bissau, intervenue le 2 juin 2022.

Graphique 8 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination sur les sept premiers mois de l'année 2022



✓ *Trafic maritime en hausse modérée*

Au mois de mai 2022, le rythme de progression du trafic de marchandises dans le transport maritime ralentit après avoir accéléré en début d'année. En effet, le trafic global de marchandises croît de 2,8% en glissement annuel, après 6,1% en avril et 5,6% en mars 2022.

En cumul sur les cinq premiers mois de l'année 2022, et comparativement à la période correspondante de 2021, le trafic global de marchandises progresse de 4,6% porté à la fois par le trafic national, le transbordement et le transit.

Le trafic national continue de se bonifier et enregistre une hausse de 3,0% à fin mai après celle de 2,7% à fin avril 2022.

Les activités de transit progressent de 18,2% à fin mai après 23,7% à fin avril et 26,5% à fin mars 2022 du fait des effets conjugués de la vigueur des échanges avec le Burkina Faso (+33,2%) et de la contraction de ceux avec le Mali (-16,5%).

Les activités de transbordement demeurent également bien orientées avec un accroissement de 11,3% à fin mai 2022.

✓ *Bonne orientation du transport routier*

Le transport routier serait en augmentation au premier semestre 2022, au regard de la progression de la consommation en volume des carburants « gasoil » et « super » de 8,6%.

✓ *Trafic ferroviaire en repli*

Le trafic **ferroviaire** est marqué par une baisse continue du trafic de marchandises imputable à la fois à la morosité des échanges avec le Burkina Faso et à l'arrêt du trafic intérieur intervenu depuis novembre 2021. Le trafic intérieur, alimenté uniquement par le transport de manganèse, pâtit de la baisse des activités dans la mine de Lagnonkaha.

Ainsi, **au mois de juin 2022**, en rythme annuel, le trafic de marchandises par voie ferroviaire se contracte de 16,6% après des replis de 11,6% et 8,2% respectivement en mai et avril 2022.

En cumul sur le premier semestre 2022, le trafic de marchandises par voie ferroviaire recule de 9,1%.

□ *Poursuite du dynamisme des TIC*

Au mois de juin 2022, tous les services de télécommunications à savoir le nombre de minutes d'appel (+10,6%), le trafic internet (+43,2%) et le nombre de SMS (+45,3%) restent bien orientés.

Sur le premier semestre 2022 et par rapport à la même période de 2021, le nombre de minutes d'appel poursuit sa tendance haussière et s'affiche à +9,0% après +8,7% à fin mai. Il en est de même pour le trafic internet qui connaît une croissance soutenue depuis le début de l'année. Il progresse de 46,6% après 47,4% à fin mai 2022. Quant au trafic SMS, après avoir reculé au premier trimestre 2022, il

connait une nette amélioration au cours du second trimestre. Ainsi, à fin juin 2022, il gagne 9,1% après 2,6% à fin mai 2022. S'agissant du chiffre d'affaires et du nombre d'abonnements, ils augmentent respectivement de 5,2% et 13,1%.

II.1.d. Prix

Le premier semestre 2022 est caractérisé par une persistance des pressions sur les prix intérieurs. Toutefois, leur envolée est limitée grâce au renforcement des mesures d'encadrement des prix prises par le Gouvernement depuis le mois de mars 2022, dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

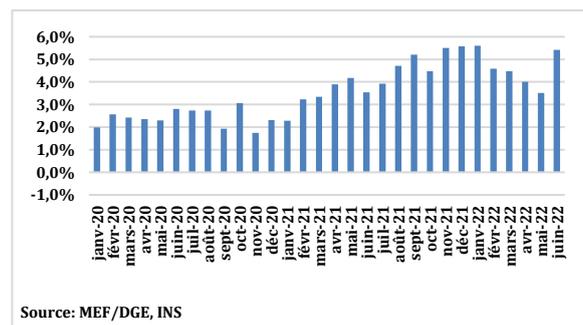
☐ *Progression de l'indice des prix à la consommation*

Le rythme de croissance de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) qui était sur une pente descendante depuis le mois de février de l'année en cours, est reparti en hausse pour atteindre 5,4% **au mois de juin**, sa plus forte progression sur les cinq derniers mois, en glissement annuel.

Cette évolution de l'indice global est attribuable aussi bien aux prix de la composante « produits comestibles » (+9,5% après +5,0% en mai 2022) que de ceux des « produits non comestibles » (+3,3% après +2,8% en mai et +2,4% au mois d'avril 2022).

La hausse des prix à la consommation de 5,4% observée au mois de juin 2022 est nettement en deçà de celle 7,5% enregistrée dans la zone UEMOA et des renchérissements des prix de 18,6% et 29,8% respectivement dans les pays partenaires que sont le Nigeria et le Ghana.

Graphique 9 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel

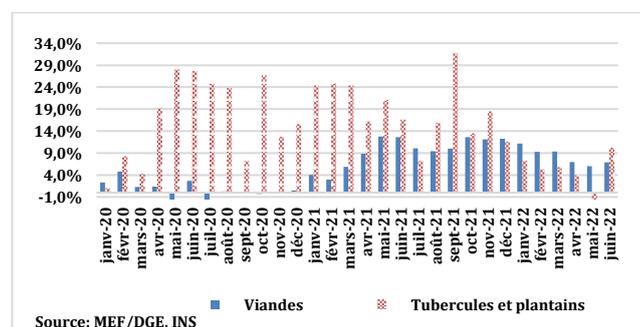


En moyenne sur le premier semestre de 2022, l'IHPC croît de 4,6% en glissement annuel, du fait d'une forte hausse des prix des produits comestibles ainsi que par une augmentation modérée des prix des produits non comestibles.

✓ *Maintien des tensions sur les prix des produits comestibles*

Au mois de juin 2022, en rythme annuel, les groupes de produits de la composante « produits comestibles » sujets aux plus fortes accélérations des prix sont les poissons (+13,4% après +5,6% au mois de mai 2022), les « huiles et graisses » (+11,8% après +4,9% le mois précédent), les fruits (+11,5% après +5,1% au mois de mai), ainsi que les « tubercules et plantains » (+10,2% après -2,3% le mois précédent).

Graphique 10 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel



En moyenne sur premier semestre 2022, les prix des produits comestibles croissent de 8,3% sous l'effet essentiellement du renchérissement des prix des « légumes frais » (+12,3%), des « huiles et graisses » (+10,0%), des « viandes » (+8,2%), des

« poissons » (+6,9%), des « céréales non transformées » (+6,3%) ainsi que des « tubercules et plantains » (+4,9%).

Ces tensions sur les produits alimentaires s'expliquent notamment par la baisse de la production vivrière et la réduction des flux transfrontaliers avec les pays voisins en raison de la fermeture des frontières. Par ailleurs, la pression sur les prix provient également de l'envolée des cours internationaux des denrées alimentaires en relation avec la persistance de la crise ukrainienne.

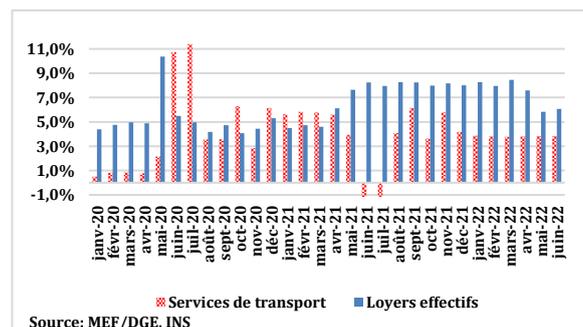
✓ **Accélération de la hausse des prix des produits non comestibles**

Au niveau de la composante « produits non comestibles », l'accélération de l'accroissement du prix moyen, **au mois de juin 2022**, en rythme annuel, provient de ceux des « articles d'habillement et chaussures » (+2,6% après +1,7% au mois de mai 2022), des « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+4,5% après +3,9% au mois de mai 2022), des transports (+6,0% après +4,4% au mois de mai 2022), des « restaurants et hôtels » (+4,8% après +3,2% au mois de mai 2022) et des « loisirs et culture » (+1,4% contre -0,7% au mois de mai 2022).

S'agissant des transports, la hausse des prix est liée au renchérissement des dépenses d'utilisation des véhicules (+11,4% après +7,0% et 5,2% aux mois de mai et avril 2022 respectivement).

Sur le premier semestre 2022, le prix moyen des produits non comestibles enregistre une progression de 2,8% attribuable principalement aux prix des « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+5,2%), des transports (+4,1%) ainsi que des restaurants et hôtels (+3,0%).

Graphique 11 : Evolution des prix de quelques services en glissement annuel



En revanche, les rythmes de progression des prix des « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+1,8% après +2,1% au mois de mai 2022) et de la « santé » (+0,7% après +3,1% au mois de mai 2022) connaissent une décélération.

□ **Hausse des prix de la production industrielle**

Au mois de juin 2022, la progression en rythme annuel, de l'Indice de Prix de la Production industrielle (IPPI) ressort à 14,5%, supérieure à la hausse de 13,9% enregistrée le mois précédent. Cette accélération du rythme de progression des prix de la production dans l'industrie provient des industries extractives (+17,1% contre +16,9% en mai 2022) et manufacturières (+14,7% contre +14,1% en mai 2022). Dans les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et les « industries environnementales », les prix de production restent constants.

Au niveau des « industries manufacturières », les prix de production renchérissement sous l'effet de ceux des « industries agroalimentaires » (+6,1%), des « industries du cuir, d'articles de voyage et de chaussures » (+5,0%), des « industries de transformation de produits pétroliers » (+79,3%), des « industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique » (+9,0%), des « industries

métalliques » (+1,2%), des « industries de matériaux minéraux » (+3,7%), des « industries textiles et d'habillement » (+4,6%), des « industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrement » (+5,3%) et des « industries du bois » (+41,1%). Par contre, les prix de production des « industries électroniques, informatiques, électriques et de machines » baissent de 0,4%.

En moyenne sur les six premiers mois de l'année 2022, les prix de production industrielle croissent de 14,6% en lien avec les hausses conjointes des prix de production des industries extractives (+18,1%) et manufacturières (+14,9%). En revanche, ceux des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et des « industries environnementales », se maintiennent à leur niveau de 2021.

La tendance à la hausse des prix de la production industrielle devrait se poursuivre en lien avec la persistance de la guerre en Ukraine qui continue d'impacter les cours mondiaux des matières premières, notamment les produits énergétiques, et de certains produits intermédiaires.

II.1.e. Emplois

Au premier semestre 2022, le nombre d'emplois bruts créés s'élève à 58 802 contre 60 571 à la même période de 2021, soit un recul de 2,9%. Cette évolution résulte des effets conjugués du retrait de 5,7% du nombre de nouvelles immatriculations dans le privé et de l'accroissement de 7,6% du nombre de nouveaux fonctionnaires dans le public. Le nombre de nouvelles immatriculations dans le privé s'affiche à 44 978 dont 31,1% dans le commerce, 17,4% dans l'industrie manufacturière et 14,5% dans le BTP. Quant

au secteur public, il enregistre 13 824 nouveaux fonctionnaires dont 16,8% dans les ministères en charge de l'éducation et de la formation et 19,6% dans le ministère en charge de la santé.

Toutefois, en tenant compte des cessations d'activités et des réinsertions, le nombre d'emplois nets créés se situe à 43 916 contre 41 394 à la période correspondante de 2021, soit une augmentation de 6,1%.

Au final, à fin juin 2022, le nombre de salariés en emploi formel croît de 7,5%, en rythme annuel, correspondant à une création nette de 88 324 emplois en un an dont 81,4% dans le privé.

II.2. FINANCES PUBLIQUES

Sur le premier semestre 2022, la situation des finances publiques est marquée par une hausse du niveau de recouvrement des recettes et dons et une augmentation de l'exécution des dépenses totales et prêts nets par rapport à la même période de l'année 2021.

II.2.a. Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons ressortent à 3 273,4 milliards, en hausse de 52,7 milliards et 282,3 milliards comparé respectivement à l'objectif et à la réalisation du premier semestre 2021.

La progression réalisée par rapport au premier semestre 2021 est portée principalement par le dynamisme du recouvrement des recettes fiscales (y compris les recettes affectées et parafiscalité) qui ressortent en hausse de 163,7 milliards.

□ **Bon niveau de recouvrement des recettes fiscales**

Les recettes fiscales (y compris les recettes affectées et parafiscalité), au premier semestre 2022, se situent à 2 745,5 milliards en hausse de 163,7 milliards (+6,3%) comparativement à la même période de 2021 et de 14,4 milliards par rapport à l'objectif.

La progression par rapport au premier semestre 2021 est attribuable à une bonne performance au niveau du recouvrement de la fiscalité intérieure (+229,9 milliards). Quant au niveau de recouvrement de la fiscalité de porte, il repli de 84,1 milliards. Les éléments explicatifs des réalisations se présentent comme suit :

Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes fiscales intérieures ressortent à 1 568,0 milliards à fin juin 2022, en augmentation de 229,9 milliards par rapport à juin 2021. De façon spécifique, par nature d'impôts ayant contribué à cette performance, on note les évolutions ci-après :

- **Les Impôt sur traitement et salaire (ITS)** affichent un écart positif de 50,7 milliards par rapport à fin juin 2021 pour s'établir à 350,3 milliards. Par rapport à l'objectif de 340,2 milliards à fin juin 2022, il ressort une plus-value de 10,1 milliards attribuable aux régularisations effectuées au cours du 1^{er} trimestre et aux bonnes réalisations d'ITS du secteur privé (+18,2 milliards) qui ont permis de compenser la moins-value des retenues sur la solde des fonctionnaires et agents de l'Etat (-8,1 milliards) ;
- **Les Impôt BIC hors pétrole gaz** sont en hausse de 76,0 milliards (+26,1%) par rapport à juin 2021. La progression

significative des recettes d'impôt BIC réel est due à un effet de rattrapage des activités économiques en 2021 qui ont été moins impactées par les effets de la Covid-19 ;

- **Les Impôts sur les revenus de capitaux mobiliers** enregistrent une progression de 27,4 milliards, par rapport à leur niveau à fin juin 2021, pour s'établir à 76,4 milliards. Comparés à l'objectif de 60,2 milliards, ils connaissent une plus-value de 16,1 milliards. Cette bonne performance est liée au paiement au premier semestre d'Impôts sur les Revenus des Valeurs Mobilières initialement prévus au second semestre, par certains contribuables des secteurs des banques, des télécommunications, du transport et de l'agroalimentaire ;
- **La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** se situe à 304,2 milliards, en progression de 6,0% par rapport à la même période de 2021. Toutefois, cette réalisation est en deçà des objectifs du premier semestre (-29,5 milliards). Cette contre-performance résulte de plusieurs facteurs dont les mesures dérogatoires et les perturbations du réseau informatique qui ont affecté le rendement des services.

Au niveau de la fiscalité de porte

Les recettes douanières se situent à 1 075,8 milliards, en recul de 84,1 milliards comparativement aux recettes recouvrées un an plus tôt. Cette contreperformance est imputable principalement à la baisse du niveau des recettes d'importation (-80,4 milliards) et des recettes d'exportation (-16,6 milliards). Les explications par rubrique sont les suivantes :

–**Les taxes sur les produits pétroliers** sont en repli de 200,5 milliards par rapport à fin juin 2021. Comparées aux objectifs, elles enregistrent une plus-value de 4,31 milliards qui s’explique par un niveau de mise à la consommation en volume supérieur aux objectifs sur le gasoil ainsi que le bon niveau des émissions sur les produits pétroliers autres que le gasoil et le super.

–**Les taxes sur les marchandises générales** affichent une hausse de 120,1 milliards par rapport à fin juin 2021. Par rapport à l’objectif, il se dégage une plus-value de 30,8 milliards (taux de réalisation de 104,61%) résultant de la forte progression des prix à l’importation (+20,68%) en lien avec la hausse des prix internationaux.

–**Les droits et taxes à l’exportation** enregistrent une baisse de 16,6 milliards par rapport à fin juin 2021 et une moins-value de 3,45 milliards par rapport à l’objectif. Cette contreperformance est en rapport à la fois avec le déficit de volume de noix de cajou à l’exportation (556,87 milliers de tonnes pour un objectif de 682,48 milliers de tonnes) et la faiblesse des prix du cacao (1 145,67 F/Kg contre un objectif de 1 223,26 F/Kg).

□ **Hausse du niveau de recouvrement des recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales augmentent de 27,2 milliards par rapport à fin juin 2021, pour s’établir à 419,4 milliards. Ce résultat est dû aux recettes non fiscales du trésor (+11,0 milliards) et des cotisations de sécurité sociale (+18,6 milliards) en lien avec le relèvement des nouvelles

immatriculations de salariés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS).

□ **Bonne mobilisation des dons**

Le niveau de mobilisation des dons progresse de 91,3 milliards par rapport à juin 2021, attribuable à la mobilisation des ressources C2D qui se sont situées à 91,2 milliards.

II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets, au premier semestre 2022 ressortent à 3 753,5 milliards contre 3 425,5 milliards observés un an plus tôt. Cet accroissement de 328,0 milliards est lié principalement à une augmentation des dépenses d’investissement (+241,5 milliards), des dépenses de fonctionnement (+134,4 milliards) et des intérêts dus sur la dette publique (+125,7 milliards).

Toutefois, ces hausses sont amoindries par le repli des subventions et autres transferts (-135,1 milliards) ainsi que des dépenses de sécurité (-80,7 milliards).

Les éléments explicatifs des réalisations sont les suivants :

–**Les dépenses d’investissement** se sont établies à 913,6 milliards contre 672,1 milliards (+35,9%) un an plus tôt. Cet accroissement s’explique notamment par la prise en compte des besoins en infrastructures pour l’organisation de la CAN 2023.

–**Les dépenses de personnel** ressortent à 956,3 milliards contre 928,4 milliards un an plus tôt, en raison principalement de la prise en compte des 10 300 enseignants recrutés dans le cadre du PS-Gouv 2018-2020.

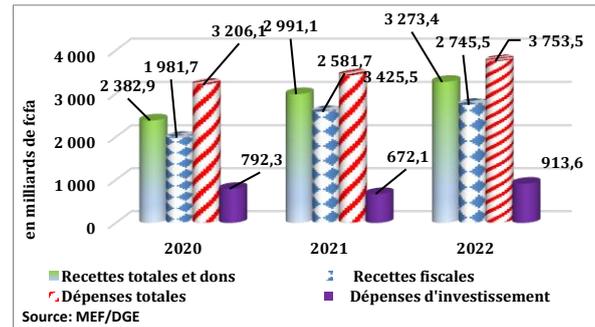
–**Les subventions et autres transferts** connaissent une baisse de 135,1 milliards pour s’afficher à 329,4 milliards résultant des subventions allouées à certaines structures dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 en 2021.

–**Les dépenses de fonctionnement** s’élèvent à 722,4 milliards contre 588,0 milliards à fin juin 2021, en raison (i) de la mise en œuvre des mesures d’atténuation des effets des crises sous régionales et de la guerre Russie Ukraine sur l’économie, (ii) du soutien aux secteurs de l’électricité, de la boulangerie et du transport terrestre, et (iii) du renforcement de la lutte contre l’inflation.

–**Les dépenses de sécurité** ressortent à 39,7 milliards de FCFA contre 120,3 milliards de FCFA à fin juin 2021, traduisant un retour à la tendance normale après les fortes dépenses exécutées en 2021 pour le renforcement du dispositif sécuritaire des élections législatives au premier semestre 2021 et pour la lutte contre les menaces djihadistes dans le nord du pays ;

–**Le paiement des intérêts de la dette** à hauteur de 490,3 milliards (dont 203,7 milliards sur la dette intérieure et 286,6 milliards sur la dette extérieure) contre 364,6 milliards à fin juin 2021. Cette hausse s’explique, en partie, par les intérêts sur la dette extérieure, notamment le paiement de 59,6 milliards d’intérêts sur les Eurobonds contractés en 2020.

Graphique 12 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin juin



II.2.c. Financement

Au premier semestre 2022, le déficit budgétaire global ressort à 480,0 milliards contre un déficit de 434,3 milliards enregistré à fin juin 2021. Ce déficit a été financé par le recours aux marchés monétaires et financiers d’un montant de 1 829,6 milliards comprenant 591,0 milliards de bons du trésor (dont 431,7 milliards de bons de trésorerie), 837,3 milliards d’emprunts obligataires, et 401,3 milliards d’obligations du trésor.

Ces mobilisations, faites sur le marché sous régional, ont permis, par ailleurs, de régler les échéances du capital de la dette publique.

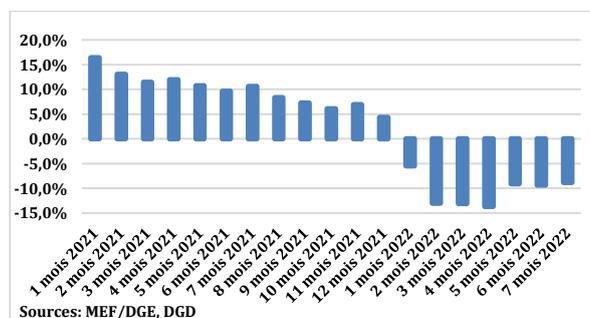
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Dans un contexte toujours marqué par la poursuite du conflit russo-ukrainien avec ses conséquences négatives sur le commerce mondial, notamment la hausse des prix des matières premières et de l’énergie, les échanges de marchandises hors biens exceptionnels de la Côte d’Ivoire, **sur les sept premiers mois de l’année 2022**, connaissent une hausse en valeur des exportations et des importations respectivement de 25,1% et 37,8% en glissement annuel. Ces évolutions sont dues à une augmentation à la fois des prix et des volumes.

Le solde commercial hors biens exceptionnels enregistre un excédent de 305,2 milliards en deçà de celui de 669,1 milliards observé au premier semestre 2021. Par ailleurs, le taux de couverture des importations par les exportations est de 105,3%, en baisse de 10,7 points de pourcentage comparé à la même période de 2021.

En ce qui concerne les termes de l'échange, ils se détériorent de 8,8%, en lien avec la hausse des prix à l'importation (+28,6%) plus forte que celle des prix à l'exportation (+17,2%). Cette dégradation est observée depuis le début de l'année.

Graphique 13 : Evolution des termes de l'échange



II.3.a. Exportations

✓ ***Hausse des exportations en valeur tirée par les ventes de toutes les catégories de produits.***

L'augmentation des exportations en valeur provient de celle de toutes les catégories de produits. En effet, les ventes des produits primaires (+9,5%), des produits transformés (+41,1%) et des produits miniers (+42,2%) progressent.

Les exportations de produits primaires profitent principalement des ventes de produits de l'agriculture industrielle et d'exportation (+7,5%), en particulier le caoutchouc naturel (+45,2%), le coton masse (+48,8%) et les noix de cajou (+3,8%). Les exportations de ces produits bénéficient d'une hausse à la fois des prix et

des volumes. S'agissant des ventes de cacao, elles diminuent de 5,7%, en lien avec une baisse du prix à l'exportation de 3,7% et une baisse du volume de 2,1%.

En valeur, les exportations de produits transformés ont été portées par les bonnes performances des « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (+79,1%), de l'huile de palme (+113,3%) et du cacao transformé (+12,5%).

En ce qui concerne les exportations de produits miniers, elles profitent de l'accroissement des ventes en valeur de pétrole (+79,9%) et d'or brut (+31,9%). Les ventes extérieures de l'or et du pétrole brut sont tirées aussi bien par une augmentation des volumes exportés que par celle des prix à l'exportation.

✓ ***Prépondérance des produits primaires dans les exportations***

La structure des exportations en valeur sur les sept premiers mois de l'année 2022 reste quasiment inchangée par rapport à la même période de l'année précédente. Elle est dominée par les produits primaires qui représentent 44,6% des exportations totales contre 51,0% l'année précédente. Quant aux produits transformés et aux produits miniers, leurs parts dans les exportations représentent respectivement à 38,1% et 17,3%.

Les exportations de produits primaires sont principalement composées de produits de l'agriculture d'exportation, en particulier le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou qui ont respectivement contribué à 21,2%, 10,3% et 7,0% de la valeur totale des exportations hors biens exceptionnels.

Parmi les produits transformés, ceux de première transformation, dominés par le cacao transformé (10,0%), occupent la

première position avec 18,5% des exportations totales en valeur. Elles sont suivies par les exportations de produits manufacturés qui représentent 17,8% de la valeur totale des exportations.

Les produits miniers, sont dominés par l'or brut (11,3%) et le pétrole brut (4,9%).

Tableau 7 : Structure des exportations en valeur sur les sept premiers mois

	2021	2022
Exportations hors biens exceptionnels	100%	100%
Produits primaires	51,0%	44,6%
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,5%	1,2%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	50,5%	43,4%
dont Cacao fèves	28,1%	21,2%
Noix de cajou	8,4%	7,0%
Caoutchouc naturel	8,8%	10,3%
Coton masse	2,8%	3,3%
Produits transformés	33,8%	38,1%
1ère Transformation	17,9%	18,5%
dont Cacao transformé	11,1%	10,0%
Huile de palme	2,5%	4,3%
Café transformé	0,6%	0,5%
Amande de Cajou	0,7%	0,8%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,3%	1,8%
Manufacturiers	14,6%	17,8%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	8,2%	11,8%
Produits miniers	15,2%	17,3%
Pétrole brut	3,4%	4,9%
Or brut	10,8%	11,3%

Source : MEF/DGE, DGD

II.3.b. Importations

✓ **Progression des importations en valeur, portée par l'ensemble de ses composantes**

La hausse des importations en valeur est tirée par toutes ses composantes, à savoir, les biens de consommation (+44,2%), les biens intermédiaires (+35,5%) et les biens d'équipement (+23,9%).

La hausse des achats de **biens de consommation** découle, d'une part, des produits alimentaires (+22,5%) tels que le riz (+48,2%) et le blé tendre (+47,7%), et

d'autre part, des autres biens de consommation (+60,2%), notamment les produits pétroliers autre que le pétrole brut (+187,9%) ainsi que des « matières plastiques et ouvrage en ces matières » (+54,4%).

En ce qui concerne les importations de **biens intermédiaires**, elles progressent essentiellement sous l'effet de la hausse en valeur des achats de pétrole brut (+33,4%) et « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux » (+49,8%).

Quant aux acquisitions de **biens d'équipement** en valeur, elles croissent grâce à l'augmentation en valeur des importations des produits tels que les « machines mécaniques » (+14,6%) et les « matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » (+12,6%).

✓ **Les importations toujours dominées par les biens de consommation**

La structure des importations reste caractérisée par la prédominance des biens de consommation, qui représentent 53,5% des importations en valeur, soit 2,4 points de pourcentage de moins qu'à la même période de l'année précédente. A l'inverse, les parts des biens intermédiaires et des biens d'équipement ressortent en repli respectivement à 30,0% et 16,5%.

Tableau 8 : Structure des importations en valeur sur les sept premiers mois

	2021	2022
Importation hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Biens de Consommation	51,1%	53,5%
Produits alimentaires	21,7%	19,3%
dont Poissons	1,1%	0,8%
Riz	4,1%	4,4%
Blé tendre	1,8%	1,9%
Autres biens de consommations	29,4%	34,2%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	7,8%	16,3%
Produits pharmaceutiques	3,7%	2,9%
Biens intermédiaires	30,5%	30,0%
Pétrole brut	11,3%	11,0%
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux	5,7%	6,2%
Produits chimiques	2,0%	2,4%
Papiers et cartons	1,7%	1,8%
Matériaux de construction (clinker)	2,0%	1,8%
Biens d'équipement	18,4%	16,5%
Machines mécaniques	7,3%	6,0%
Machines électriques	3,8%	3,3%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	4,3%	3,5%

Source : MEF/DGE, DGD

Encadré 1 : Vulnérabilité des importations de la Côte d'Ivoire

Du fait de la guerre en Ukraine et de la hausse des prix des denrées alimentaires, plusieurs restrictions à l'exportation ont été annoncées ou imposées sur certains produits dont les engrais, le blé et d'autres produits alimentaires depuis le début de l'année. Ces restrictions qui perturbent le commerce international menacent les approvisionnements en marchandises de plusieurs pays parmi lesquels figure la Côte d'Ivoire.

Compte tenu de l'éventuelle annonce de nouvelles mesures, il est donc important d'analyser la vulnérabilité des importations de biens de la Côte d'Ivoire à de telles perturbations afin d'anticiper et contenir l'impact que celles-ci pourraient avoir sur l'économie ivoirienne. Cette vulnérabilité est analysée sous deux dimensions à savoir (i) la **concentration des importations** et (ii) le **potentiel de diversification des sources d'approvisionnement**.

La première dimension, la **concentration des importations**, vise à identifier les produits fournis par un nombre réduit de pays-fournisseurs. L'hypothèse sous-jacente est que les importations qui sont concentrées sur un nombre limité de pays-fournisseurs (Indice>0,25) sont vulnérables aux contraintes d'approvisionnement liées entre autres aux mesures de restrictions à l'exportation prises par ces fournisseurs. L'analyse des importations ivoiriennes montre que sur les 100 principaux produits importés, les approvisionnements de 90 sont concentrés sur un nombre limité de pays fournisseurs. Ce sont notamment des produits alimentaires tels que le **riz**, le **poisson** et le **blé** ainsi que des biens intermédiaires tels que les **engrais**, le **pétrole brut** et le **Clinker**. Pour ces produits, les ruptures d'approvisionnement d'un des principaux fournisseurs habituels devraient entraîner une baisse significative des importations à court terme s'il est difficile de trouver d'autres sources d'approvisionnement.

La deuxième dimension, le **potentiel de diversification des sources d'approvisionnement**, permet d'évaluer la difficulté à trouver d'autres fournisseurs pour un produit donné. L'hypothèse sous-jacente est la suivante : plus il est difficile de trouver d'autres fournisseurs pour un produit donné, (indice>0,25), plus l'approvisionnement en ce produit est vulnérable. L'analyse du potentiel de diversification des sources d'approvisionnement a permis d'identifier les produits dont les approvisionnements sont les plus vulnérables. Il s'agit notamment du **riz**, dont l'Inde est le premier exportateur avec 33% des exportations mondiales en 2019, du poisson de type « **Tilapias** » exporté à 73% par la Chine, et des engrais de type **Chlorure de potassium**, dont le Canada exporte environ 37%. Comparativement à ces produits, les produits tels que le **blé tendre**, les engrais de type **NPK** et **Urée**, le **Clinker** et les **herbicides**, sont moins vulnérables.

En somme, les approvisionnements des principaux produits à l'importation, notamment le riz, le poisson, le blé, les engrais, le pétrole brut et le Clinker, sont concentrés sur un nombre réduit de pays-fournisseurs et sont, par conséquent, vulnérables à la défaillance d'un de ces fournisseurs. Cette vulnérabilité est plus accrue pour les produits tels que le riz et le tilapia dont l'offre mondiale est assurée par un nombre réduit de pays-fournisseurs.

Les récentes restrictions à l'exportation du fait de la Covid-19 et de la guerre en Ukraine devraient inciter les entreprises importatrices à adopter des stratégies de diversification de leurs fournisseurs. Aussi, le Gouvernement ivoirien devrait intervenir dans les secteurs sensibles, où des ruptures d'approvisionnement impacteraient négativement l'activité économique et le pouvoir d'achat des ménages. Parmi ces secteurs figurent celui des céréales, en particulier le riz et le blé tendre, et les ressources halieutiques notamment le poisson.

Tableau 9: Principaux produits importés vulnérables classés par vulnérabilité décroissant selon le faible potentiel de diversification des sources d'approvisionnement

Produits	Poids dans les importations totales	Concentration des importations ivoiriennes		Potentiel de diversification des sources d'approvisionnement	
		Indice	Principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire	Indice	Principaux fournisseurs mondiaux
Poissons de type tilapias	0,50%	0,99	Chine (100%)	0,71	Chine (73,0%), Vietnam (4,4%) et Thaïlande (2,5%)
Engrais type chlorure de potassium	0,30%	0,79	Belarus (84%)	0,40	Canada (36,9%), Belarus (18,6%) et Russie (16,1%)
Riz, semi-blanchi ou blanchi	4,50%	0,37	Vietnam (39%)	0,36	Inde (32,9%), Thaïlande (19,2%) et Vietnam (10,6%)
Riz, cassé	1,20%	0,51	Vietnam (59%)	0,28	Thaïlande (22,5%), Pakistan (17,8%) et Vietnam (12,8%)
Blé tendre	1,60%	0,66	France (78%)	0,25	Russie (17,7%), Etats-Unis (16,2%) et Canada (12,1)
Engrais de type NPK	0,30%	0,74	Maroc (81%)	0,23	Russie (24,1%), Norvège (10,5%) et Belgique (8,3%)
Clinkers	1,60%	0,28	Turquie (47%)	0,21	Vietnam (19,8%), Turquie (9,7%) et EAU (9,3%)
Pétrole brut	14,20%	0,83	Nigeria (91%)	0,19	Arabie Saoudite (15,2%), Russie (12,3%) et Iraq(7,5%)
Engrais de type Urée	0,30%	0,63	Russie (72%)	0,18	Russie (13,0%), Chine (11,9%) et Qatar (9,2%)

Source : MEF/DGE, DGD, « Base pour l'Analyse du Commerce International » (BACI)

Note : les indicateurs présentés ont été obtenus avec les données du commerce extérieur de 2019. Plus l'indice est proche de 100 et plus la concentration est forte ou le potentiel de diversification des fournisseurs est faible.

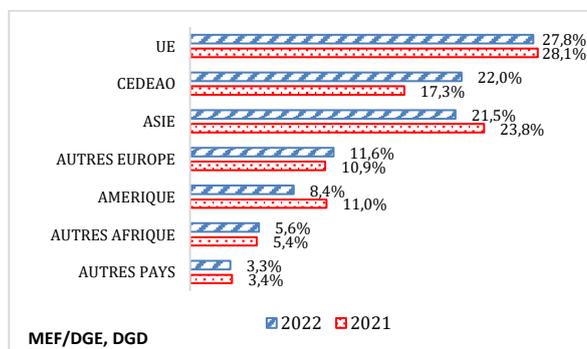
II.3.d. Répartition géographique des échanges

La répartition géographique des exportations en commerce spécial hors biens exceptionnels en valeur montre que l'UE reste la première destination des produits ivoiriens avec 27,8% des ventes. La zone économique européenne est talonnée par la CEDEAO (22,0%), l'Asie (21,5%), l'Europe hors UE (11,6%) et l'Amérique (8,4%). Comparativement à 2021, les parts de l'UE, de l'Asie et de l'Amérique diminuent respectivement de 0,3, 2,3 et 2,6 points de pourcentage alors que celles de la CEDEAO gagnent 4,7 points de pourcentage.

Dans l'UE, les principales destinations des exportations ivoiriennes sont les Pays Bas (8,8%), la France (4,7%), la Belgique (4,4%) et l'Allemagne (3,3%). Les principaux produits exportés sont le cacao fèves, le cacao transformé et le caoutchouc naturel.

En Asie, l'Inde (5,3%), le Vietnam (4,7%), la Malaisie (4,0%) et la Chine (3,7%) sont les principaux acquéreurs des produits ivoiriens. Ces exportations concernent majoritairement le cacao fèves, le caoutchouc, la noix de cajou et le coton en masse.

Graphique 14 : Répartition géographique des exportations sur les sept premiers mois



Dans la zone CEDEAO, la Côte d'Ivoire a pour principaux clients le Mali (7,7%) et le Burkina Faso (5,5%). Leurs achats sont constitués essentiellement de produits

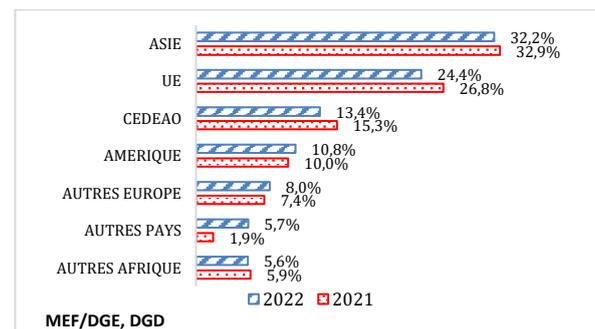
transformés, notamment l'huile de palme et les produits pétroliers autres que le pétrole brut.

Sur le reste du continent européen, la Suisse (7,1%) et le Royaume-Uni (2,7%) sont les principaux acheteurs des produits ivoiriens notamment le cacao fèves.

En Amérique, les Etats-Unis (5,6%) et le Canada (1,3%) sont les principaux destinataires des exportations ivoiriennes vers cette zone, composées majoritairement de cacao fèves et de cacao transformé.

En termes d'importations, le continent asiatique, avec 32,2% des achats en valeur, demeure le principal fournisseur de la Côte d'Ivoire. Il est suivi de l'UE (24,4%) et de la CEDEAO (13,4%).

Graphique 15 : Répartition géographique des importations sur les sept premiers mois



En Asie, la Chine et l'Inde sont les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire avec respectivement 14,1% et 4,8% des importations totales. Les importations en provenance d'Asie sont en grande partie constituées de riz, de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux », de « machines mécaniques » et de « matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme ».

Au niveau de l'UE, la Côte d'Ivoire importe ses produits essentiellement de la France (7,6%) et de la Belgique (5,4%). L'UE approvisionne la Côte d'Ivoire en machines mécaniques, en produits pétroliers autres

que le pétrole brut et en produits pharmaceutiques.

Dans la zone CEDEAO, avec 10,7% de l'ensemble des importations, le Nigeria reste le premier fournisseur devant le Sénégal (1,3%). Les achats en provenance du Nigeria concernent principalement le pétrole brut destiné à l'approvisionnement de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR).

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Situation monétaire

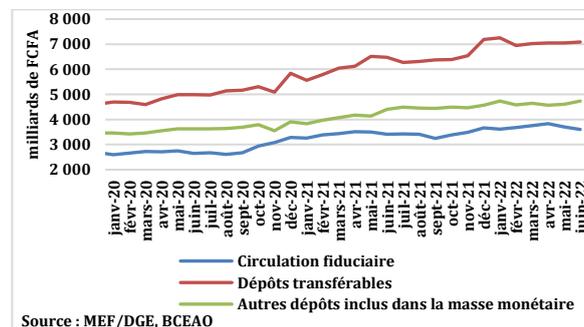
A l'instar des principales banques centrales du monde, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a décidé, au cours de sa réunion du 1er juin 2022, de relever de 25 points de base les taux directeurs en vigueur depuis le 24 juin 2020. Cette décision vise à juguler la hausse des prix à la consommation et favoriser graduellement le retour du taux d'inflation dans la zone cible.

Ainsi, depuis le 16 juin 2022, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité est passé de 2,00% à 2,25% et le taux du guichet de prêt marginal de 4,00% à 4,25%. Quant au coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'UEMOA, il est resté inchangé à 3,0%.

En dépit de ce relèvement, les taux minimums de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité et le taux du guichet de prêt marginal restent en deçà de leurs niveaux d'avant Covid-19 qui étaient respectivement de 2,50% et 4,50%. La politique monétaire reste donc plus accommodante qu'avant la crise sanitaire, ce qui dénote de la volonté des autorités monétaires à accompagner la reprise économique post covid-19 tout en limitant

le renchérissement des prix à la consommation.

Graphique 16 : Evolution des composantes de la masse monétaire



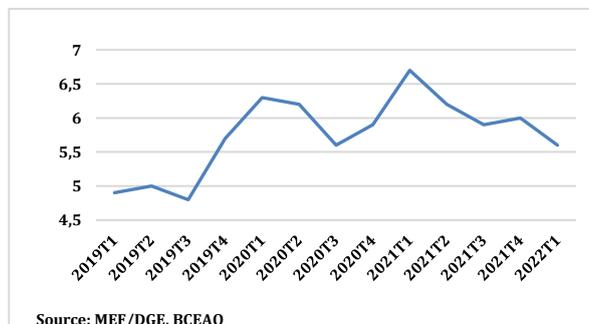
A fin juin 2022, la masse monétaire au sens large (M2) poursuit son expansion mais à un rythme moindre que celui du mois précédent. En effet, elle décélère à +8,0% (+1 142,8 milliards) après une progression de 8,5% (+1 209,8 milliards) au mois de mai 2022, en glissement annuel. Cette évolution est le résultat d'une décélération du rythme de progression des créances nettes sur l'Administration Centrale (+34,5% ; +1 401,1 milliards après +36,6% ; +1 477,2 milliards au mois de mai) et d'une accélération de celui des créances sur l'économie (+11,3% ; +918,1 milliards ; après +8,4% ; +671,0 milliards au mois de mai).

A l'inverse, les actifs extérieurs nets affichent un repli de 20,0% (-918,9 milliards) plus prononcé que celui enregistré à fin mai 2022 (-11,5%, soit -510,2 milliards). Cette évolution contribue à la contraction des réserves de changes en mois d'importation de l'UEMOA qui passent de 6,7 au premier trimestre 2021 à 5,6 au premier trimestre 2022, un niveau qui reste en ligne avec les normes internationales.

La contraction des actifs extérieurs nets provient de ceux détenus par la Banque Centrale (-31,5% ; -1 009,9 milliards) tandis que ceux des banques commerciales augmentent (+6,5% ; +91,0 milliards). Cette

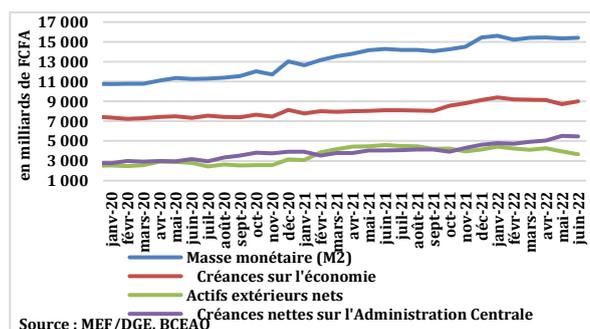
baisse découle de l'effet conjoint de l'accroissement du service de la dette publique et de la réduction de l'excédent du solde commercial (FOB-CAF) hors biens exceptionnels.

Graphique 17 : Evolution des réserves de changes de l'UEMOA en mois d'importation



Par ailleurs, la progression de la liquidité globale s'aperçoit aussi à travers la circulation fiduciaire (billets et pièces hors banques) qui augmente de 5,8% (+196,5 milliards) à fin juin 2022. Pour leur part, les dépôts transférables s'accroissent de 9,6% (+619,9 milliards) et ressortent à 7 089,3 milliards. S'agissant des autres dépôts inclus dans la masse monétaire, ils s'établissent à 4 729,8 milliards, en hausse de 7,4% (+326,3 milliards).

Graphique 18 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties



Concernant l'activité bancaire, les résultats de l'enquête de conjoncture auprès du secteur bancaire, au titre du premier trimestre 2022, font ressortir une situation morose des nouvelles mises en place des différents types de crédit. En effet, ceux-ci seraient en repli au premier trimestre 2022, en se référant à la même période de 2021, à l'exception des crédits immobiliers qui

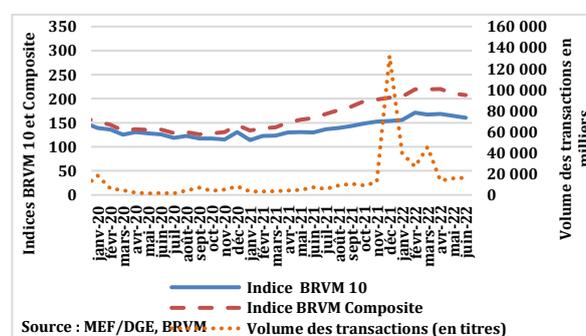
évoluent favorablement. En perspectives, les banquiers restent optimistes quant à de meilleurs résultats au deuxième trimestre.

II.4.b. Marché boursier

Dans un contexte international marqué par la poursuite de la guerre en Ukraine entraînant des ralentissements de l'activité économique, les principaux indices du marché boursier régional de l'UEMOA repartent en hausse **au mois de juillet 2022 et en variation mensuelle**, après des baisses enregistrées en mai et juin 2022.

Ainsi, l'indice BRVM Composite se reprend pour s'afficher en hausse de 1,1% après deux baisses consécutives de 2,6% et 2,4% respectivement aux mois de juin et mai 2022. Concernant l'indice BRVM 10, l'indice des dix valeurs les plus actives sur la place boursière, il se redresse également de 2,7%, après des replis de 1,4% et 4,3% aux mois de juin et mai 2022.

Graphique 19 : Evolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



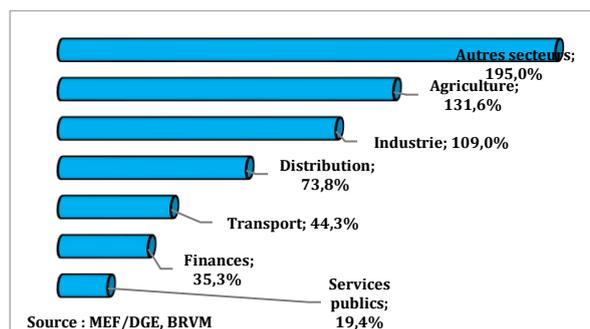
Quant aux transactions en volume, elles diminuent de 18,5%, avec 13 208 379 titres échangés en juillet contre 16 204 294 titres le mois précédent. En valeur, les transactions ont augmenté de 14,6% en variation mensuelle pour se situer à 34,0 milliards.

Le taux de rendement moyen du marché des actions se fixe à 6,77% au mois de juillet 2022, après s'être situé à 6,27% le mois précédent. Quant à la prime de risque du

marché, elle s'établit à 6,10% au mois de juillet 2022 tout comme au mois de juin. Par ailleurs, le marché boursier sous régional enregistre un PER moyen de 8,23 et le taux de rentabilité du marché ressort à 5,39%.

En moyenne sur les sept premiers mois de l'année 2022, les indices BRVM 10 et BRVM Composite, affichent des hausses respectives de 29,9% et 42,3% comparé à la même période de 2021. Ce dynamisme est porté par l'ensemble des secteurs d'activités notamment l'agriculture (+131,6%), l'industrie (+109,0%) ainsi que la distribution (+73,8%) qui enregistrent les accroissements les plus significatifs. En ce qui concerne la valeur des transactions, elle augmente de 21,3%.

Graphique 20 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels sur les sept premiers mois de 2022, en glissement annuel



CONCLUSION

L'économie ivoirienne enregistre sur la période écoulée de l'année 2022, un dynamisme dans les secteurs tertiaire et secondaire et une évolution mitigée du secteur primaire.

Au niveau des prix à la consommation, le rythme de progression en glissement annuel s'est accéléré aussi bien au niveau des produits comestibles que des produits non comestibles. Cependant, l'envolée des prix a été limitée, grâce aux mesures prises par le Gouvernement dans la cadre de la lutte contre la cherté de la vie.

Le commerce extérieur enregistre une détérioration des termes de l'échange et une réduction de l'excédent du solde commercial qui risque de détériorer davantage le déficit du compte courant. Mais la Côte d'Ivoire enregistre globalement des gains de compétitivité-prix vis-à-vis de ses partenaires commerciaux.

Les finances publiques, quant à elles, sont caractérisées par l'accentuation du déficit budgétaire sous l'effet du coût des mesures de lutte contre la vie chère. Par conséquent, les créances nettes sur l'Administration centrale sont en accroissement.

Quant au financement de l'économie, il augmente, témoignant de la confiance du secteur bancaire en l'économie ivoirienne.

Ainsi, en dépit des conséquences négatives, au niveau mondial, de la crise ukrainienne et de la persistance de la Covid-19, l'économie ivoirienne affiche une résilience qui dénote de la solidité de son cadre macroéconomique. Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire bénéficie d'une amélioration de sa notation par les Agences « Bloomfield » et « Moody's Investment ».

En perspective, l'activité économique devrait conserver sa bonne orientation au deuxième semestre 2022 sous l'effet de la poursuite de l'exécution du PND 2021-2025. Cependant, des risques baissiers existent, en rapport avec la persistance des tensions inflationnistes sur le plan mondial et un ralentissement de l'économie mondiale sous l'effet des politiques monétaires restrictives adoptées par la plupart des principales banques centrales.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

**DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES
ÉCONOMIQUES**

Version du 31 08 2022

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25
Email: sd.c.dppse@dge.gouv.ci / www.dppse.ci